



UNIVERSITE PARIS X NANTERRE

*UFR Littérature, Langage et
Philosophie*

Master Recherche Arts, Lettres et Langues

Mention : Philosophie

***Spécialité : Histoire et Actualité de la
Philosophie***



2008-2009

Université Paris X - Nanterre

SERVICES ADMINISTRATIFS

Université Paris X - Nanterre
 UFR Littérature Langage et Philosophie
 Bâtiment L Bureau R6 - 200, avenue de la République , 92001 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 40 97 47 67/ 4750
Email : UFR-LLPhi@u-paris10.fr

:	Nom	Téléphone	EMail	Bureau
Directrice de l'UFR	Anne Videau			L102
Directeur adjoint de l'UFR				L102
Responsable administrative de l'UFR	Viviane LIGIER	01 40 97 56 13	vligier@u-paris10.fr	L103
Directeur du Master	Martine de Gaudemar	01 40 97 47 21 01 40 97 56 24	Llphimasters@u-paris10.fr	L 440
Responsable bureau des Masters	Marion Peresiecki	01 40 97 76 70	Llphimasters@u-paris10.fr	LR6
Secrétariat	Sabine Boutier	01 40 97 4750 01 40 97 4767	Llphimasters@u-paris10.fr	LR6
Bibliothèque/ renseignements concours	Jean-Marie Guillaume	01 40 97 7069	j-m.guillaume@laposte.net	L319

CALENDRIER UNIVERSITAIRE ANNEE 2008 – 2009

PREMIER SEMESTRE :

Rentrée universitaire : Lundi 6 octobre 2008 (UFR STAPS : Lundi 8 septembre 2008)

**Vacances de Noël : Du samedi 20 décembre 2008 après les cours
Au lundi 5 janvier 2009 au matin**

Fin des enseignements : Samedi 17 janvier 2009 après les cours

**Semaine banalisée (révisions et rattrapages) : Du lundi 19 au
samedi 24 janvier 2009**

Examens : Du lundi 26 janvier au samedi 7 février 2009

DEUXIEME SEMESTRE

Reprise des cours : Lundi 9 février 2009

**Vacances d'Hiver : Du samedi 21 février après les cours
Au lundi 2 mars 2009 au matin**

**Vacances de Printemps : Du samedi 11 avril après les cours
Au lundi 27 avril 2009 au matin**

Fin des enseignements : Samedi 30 mai 2009 après les cours

**Semaine banalisée (révisions et rattrapages) : Du mardi 2 juin au
samedi 6 juin 2009**

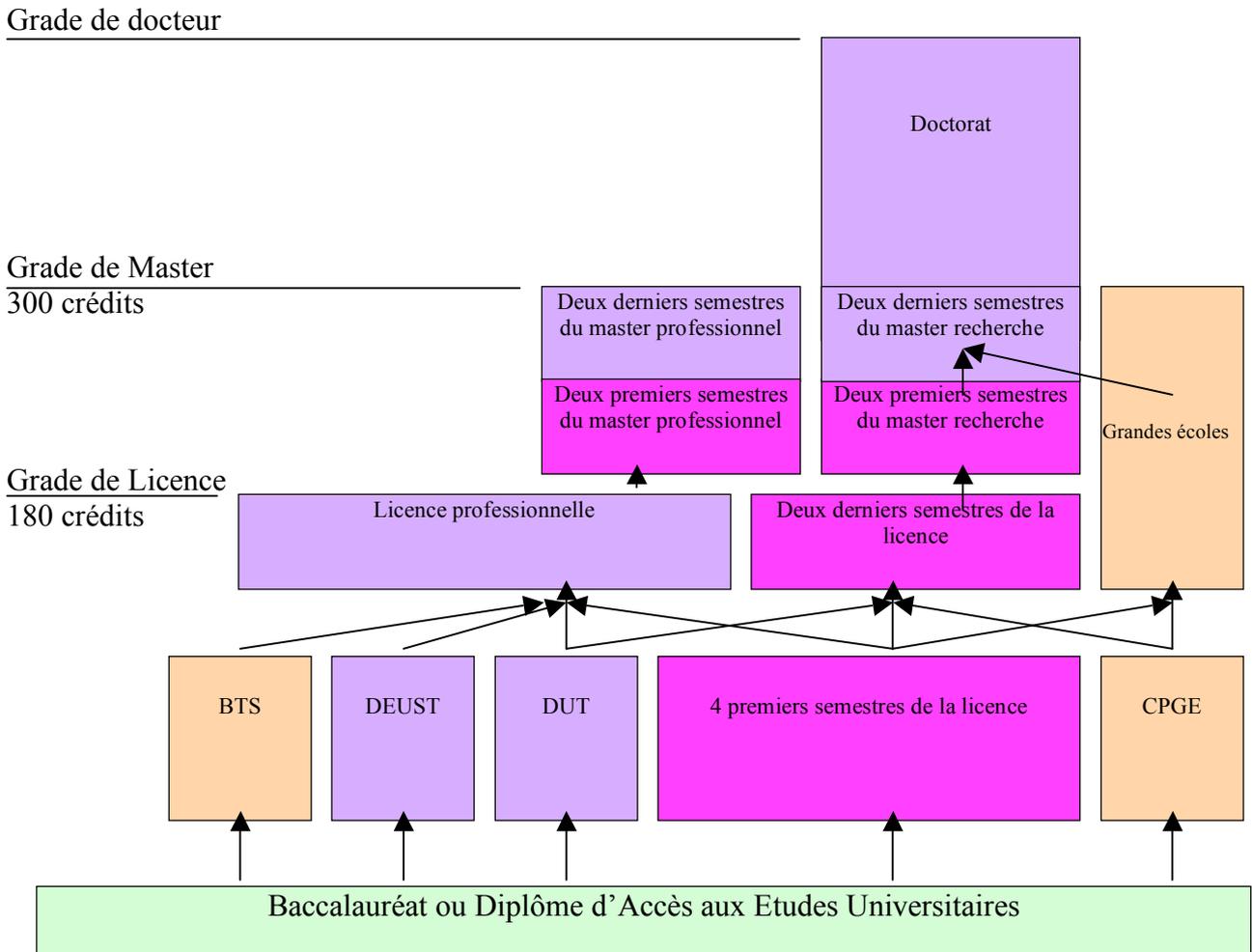
Examens : Du lundi 8 juin au samedi 27 juin 2009

**Jury de la première session : Du lundi 29 juin au samedi 4 juillet
2009**

**Examens de la session de septembre : Du mardi 1er au samedi 19
septembre 2009**

**Jury de la seconde session : Du lundi 21 au vendredi 25 septembre
2009 .**

Schéma des études supérieures A l'issue de la réforme « L-M-D »



Formation universitaire non sélective

Formation universitaire sélective

Formation non universitaire

La mise en œuvre de la réforme « L-M-D » A Paris X Nanterre

Des parcours de formation personnalisés

Les textes réglementaires relatifs à la licence et au Master laissent aux établissements beaucoup plus d'autonomie que par le passé dans la définition des contenus et des modalités de contrôle des connaissances.

Dans ces mêmes textes, l'accent est mis sur la nécessité de construire l'offre de formation de telle sorte que les étudiants puissent se construire un parcours personnalisé en fonction de leurs acquis, de leurs objectifs et de leurs centres d'intérêt avec des possibilités de changer d'orientation à tous les niveaux. Toutefois, pour que les choix des étudiants soient cohérents, aucun parcours totalement à la carte ne leur est proposé. L'individualisation se fait au sein de « parcours types* » proposés par les établissements.

Pour construire ses parcours types, Paris X-Nanterre s'est dotée de quelques règles communes à toutes ses composantes, à tous ses domaines de formation et aux deux niveaux : licence et master.

La définition des crédits

Il est considéré qu'en moyenne, pour valider un semestre, un étudiant doit consacrer de 600 à 750 heures de son temps à ses études. Il en résulte qu'un crédit équivaut à une charge de travail comprise entre 20 et 25 heures**. Le travail en présentiel, c'est à dire, les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques ou les séminaires, ne peut excéder 50% de la charge totale de travail.

Cette norme d'un crédit pour 20 à 25 heures de travail est retenue, en France et en Europe par la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

Une typologie des unités d'enseignement

Les parcours types sont des ensembles d'unités d'enseignement articulées entre elles de façon à assurer les objectifs assignés à la formation. Afin de rendre lisibles les parcours de formation et de répondre aux exigences des textes réglementaires, les unités d'enseignement sont regroupées en trois catégories :

- **Les unités d'enseignement fondamental (UEF)** regroupent les enseignements et les activités jugés indispensables pour que l'étudiant puisse prétendre à l'issue de son parcours de formation être diplômé en...
- **Les unités d'enseignement complémentaire (UEC)** regroupent les enseignements ou les activités qui permettent à l'étudiant de construire son projet d'études et son projet d'insertion professionnelle, d'acquérir des méthodes, d'acquérir la maîtrise d'au moins une langue vivante ou une langue ancienne et d'acquérir des connaissances ou des compétences complémentaires à celles transmises dans les unités d'enseignement fondamental. Ces unités d'enseignement complémentaires constituent la part d'individualisation dans la construction des parcours.
- **Les unités d'enseignement libre (UEL)** regroupent les enseignements et les activités que l'étudiant peut choisir librement éventuellement en dehors de son UFR et de sa discipline dans une liste pré-définie. Ces enseignements et activités visent sa culture générale, son épanouissement, l'acquisition de compétences transverses... Parmi-ceux-ci sont proposés des enseignements ou des activités assurés par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et par le service des affaires culturelles.

Parmi les Unités d'enseignement complémentaire, sont offertes des unités de renforcement de la discipline majeure et des unités d'enseignement d'une discipline mineure.

- **Les unités de renforcement disciplinaire** regroupent des enseignements ou des activités qui permettent à l'étudiant qui les choisit d'étendre ces connaissances et ses compétences dans le champ de la discipline qui définit le diplôme qu'il prépare ou de combler d'éventuelles lacunes.
- **Les unités d'enseignement d'une discipline mineure** sont proposées à l'étudiant dans le souci d'élargir sa culture générale et de lui permettre une orientation progressive. La « discipline mineure » se définit comme une discipline qui entretient des liens avec la discipline qui définit le diplôme préparé. Ces unités d'enseignement reprennent tout ou partie des unités d'enseignement fondamental proposées dans le cadre des parcours de formation qui aboutissent à un diplôme de cette discipline.

* Se reporter au lexique pour avoir la définition exacte du terme employé.

* Pour rappel, un semestre équivaut à 30 crédits.

* Se reporter au lexique pour avoir la définition exacte du terme employé.

Le poids en crédits de chaque type d'unités d'enseignement

Type d'unités d'enseignement	Licence	Master
UEF	De 50 à 60% des 180 crédits	Au moins 60% des 120 crédits
UEC	De 30 à 40 % des 180 crédits	Au moins 10% des 120 crédits
UEL	De 5 à 15% des 180 crédits	Au moins 5% des 120 crédits

Les parcours de formation conduisant au grade de master

Les parcours post-licence permettent aux étudiants de se spécialiser progressivement dans la discipline qu'ils ont choisie : spécialisation dans une sous-discipline scientifique, spécialisation dans un domaine d'application professionnel...

Toutefois, les parcours post-licence doivent permettre une orientation progressive et laisser ouvertes des passerelles d'une part entre spécialités, d'autre part entre voie recherche et voie professionnelle. Cela est rendu possible par le fait qu'ils s'adosent tous au potentiel de recherche et aux relations avec les milieux professionnels de l'établissement et des établissements partenaires, et cela dès leur conception.

Selon les combinaisons d'UE qu'elles ont retenues, les UFR peuvent proposer 2 catégories de parcours types en master qui répondent à ces préoccupations

Les parcours de formation en « V »

Les parcours de formation dits en « V » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère dès l'entrée du Master. Les spécialités commencent réellement au premier semestre et chacune d'elles est clairement identifiée recherche ou professionnelle. Très peu de masters dans notre établissement sont construits sur ce modèle.

Les parcours de formation en « Y »

Les parcours de formation dits en « Y » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du deuxième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et chacune d'elles est clairement identifiée recherche ou professionnelle.

Les parcours de formation en « T »

Les parcours de formation dits en « T » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du troisième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et elles sont à la fois recherche et professionnelles. La distinction s'effectue par le choix au quatrième semestre entre la rédaction d'un mémoire qui constitue une initiation à la recherche et un stage en milieu professionnel.

Validation des enseignements et structuration des parcours de formation

Principes généraux

Les parcours de formation doivent être organisés de façon à permettre une progression pédagogiquement cohérente des étudiants à l'intérieur. En particulier, celle-ci doit être assurée pour les enseignements fondamentaux. Dès lors, la construction des parcours est liée aux règles de validation des enseignements et aux règles de passage d'un semestre à un autre.

De ce point de vue, l'établissement a distingué la licence du master. Dans la première, l'accent est mis sur l'acquisition des fondamentaux mais aussi sur le fait que l'étudiant, en particulier la première année, a besoin d'un temps d'adaptation plus ou moins long, qui peut excéder le semestre universitaire.

Il s'ensuit :

une annualisation de la licence dans le sens où est instaurée une compensation entre les semestres 1 et 2, les semestres 3 et 4 et les semestres 5 et 6.

L'instauration d'une double moyenne en licence pour le passage au niveau supérieur. L'étudiant doit obtenir un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement et un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement fondamental.

En Master, l'établissement a défini une règle commune pour la première année. Dans celle-ci, il n'y a plus de compensation annuelle. La compensation entre les unités d'enseignement est uniquement semestrielle.

Compte tenu du niveau atteint et des règles qui prévalent en licence, il n'a pas été considéré comme utile de maintenir le système de la double moyenne.

En deuxième année de Master, il n'y a pas de règles communes à l'établissement. Toutefois celui-ci impose que les règles soient communes à toutes les spécialités d'une même mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et les formules d'examen

La formule d'examen décrit pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme à laquelle il est inscrit administrativement et pédagogiquement, les modalités de son évaluation

la formule d'examen standard :

Elle s'applique à tous les étudiants sauf à ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf dérogation. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, elle peut se décliner en deux versions : le contrôle continu et l'examen terminal.

Le contrôle continu est une succession d'épreuves, de nature diverse, qui vise à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Ces épreuves sont appelées **travaux ponctuels**. A ces travaux ponctuels peut s'ajouter une **épreuve finale** qui est une épreuve récapitulative se déroulant à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- ↳ Le **devoir final** organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique.
- ↳ **Le partiel**, épreuve organisée et corrigée sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commune à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.
- ↳ **L'examen terminal** est une épreuve récapitulative se déroulant à l'issue de l'enseignement et commune à l'ensemble de la population étudiante inscrite à l'élément pédagogique considéré.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

Les absences :

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de travaux dirigés ou à plus de trois séances de travaux pratiques organisés dans le cadre d'un élément pédagogique est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve d'un élément constitutif d'une UE ou à une épreuve d'une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non

Dès lors que l'étudiant est déclaré défaillant à un EC ou à une UE, les compensations ne peuvent plus s'effectuer.

Les dispenses

Une dispense d'enseignement est l'autorisation pour un étudiant à ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique. Cependant celui-ci doit obligatoirement passer les examens.

Une dispense d'examen est en plus de l'autorisation de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique, l'autorisation de ne pas passer les épreuves qui y sont associées.

Une dispense est valable uniquement pour l'année en cours.

Un étudiant dispensé d'examen sur un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutraliser dans le calcul des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen suite à l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

L'organisation de l'année universitaire

Disposition n°22 : L'organisation de l'année universitaire est annuelle.

Disposition n°23 : Les inscriptions pédagogiques sont annuelles.

Disposition n°24 : Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session se déroule à l'issue de chaque semestre et l'évaluation porte sur les enseignements qu'y sont dispensés. La seconde session se déroule en une seule fois et l'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestres de l'année universitaire.

Disposition transitoire applicables aux étudiants inscrits à Paris X-Nanterre en 2004-2005

Disposition n°25 : Pour chaque étudiant inscrit en 2004-2005 en DEUG, en licence ou en maîtrise, un document sera rédigé qui récapitulera les crédits acquis et les dispenses d'enseignement et d'examen qui en résultent ainsi que les rattrapages à effectuer.

Ce document est dressé en deux exemplaires, le premier destiné à l'étudiant, le second à l'UFR.

Les deux exemplaires seront signés par l'étudiant au moment de son inscription pédagogique pour l'année 2005 – 2006, sauf contestation de sa part qu'il devra alors motiver par écrit.

Disposition n°26 : Tous les étudiants admis en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG ou à la licence sont autorisés à s'inscrire dans la même filière respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,

↳ Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. Ils capitalisent alors les 60, 120 ou 180 crédits des semestres acquis, ce qui sera précisé dans leur convention pédagogique individuelle.

Aucun rattrapage ne peut leur être demandé.

Disposition n°27 : Tous les étudiants ajournés en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG ou à la licence mais autorisés à continuer sont autorisés à s'inscrire dans la même filière respectivement :

↳ Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,

↳ Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,

↳ Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. La convention pédagogique doit alors préciser les éléments pédagogiques validés (et donc les crédits déjà acquis) et les rattrapages à effectuer, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC en vigueur au cours de l'année 2004-2005.

Aucun rattrapage ne peut leur être demandé au titre des enseignements nouveaux introduits à l'occasion du passage au schéma L-M-D au niveau auquel ils étaient inscrits en 2004-2005.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogiques validé est supérieur ou égal à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est inférieur à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0.

Disposition n°28 : Tous les étudiants ajournés en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG, à la licence ou à la maîtrise et non autorisés à continuer peuvent se réinscrire dans la même filière respectivement :

↳ Aux semestres 1 et 2 de la nouvelle licence

↳ Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,

↳ Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,

↳ Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. La convention pédagogique doit alors préciser les éléments pédagogiques validés (et donc les crédits déjà acquis) et les rattrapages à effectuer conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC en vigueur au cours de l'année 2004 - 2005.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogiques validé est supérieur ou égal à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est inférieur à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0.

Disposition n°29 : Dans une filière donnée, lorsqu'un élément pédagogique d'une étape n d'un diplôme du schéma actuel des études est validé par un étudiant et que ce même élément pédagogique est à l'étape n+1 dans le nouveau schéma, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. L'étudiant sera toujours dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique qui sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0, dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma.

Disposition n°30 :

Tous les étudiants ayant déjà bénéficié d'au moins trois inscriptions au DEUG, et non admis à l'issue de l'année universitaire 2004-2005, peuvent se réinscrire dans la même filière aux semestres 1 et 2 ou 3 et 4 de la nouvelle licence.

Equipe de direction de la formation du master de philosophie

Nom, prénom	Fonction	Etablissement de rattachement
Martine de Gaudemar	Directrice de la formation	Paris X
Catherine Chalier	Directrice adjointe accueil, information, accompagnement des étudiants	Paris X
Philippe Hamou	Directeur adjoint, en charge de l'enseignement à distance	Paris X
Bernadette Bensaude-Vincent	Directrice adjointe, relations avec les milieux professionnels	Paris X
Danielle Leeman, Thomas Gomez, Alain Dubresson	Directeurs des Ecoles doctorales	Paris X
Viviane Ligier	Responsable administrative de l'UFR	Paris X
Marion Peresiecki	Responsable du Secrétariat pédagogique de la formation	Paris X
Christian Lazzeri, Emmanuel Faye, Jean Seidengart.	Enseignants chercheurs membres de l'équipe de direction	Paris X

Equipe pédagogique du Master 1

A. Personnels enseignants de Paris X Nanterre

Nom, prénom	Thèmes de recherche	Département
Jean-François Balaudé	Philosophie ancienne, philosophie morale	Philosophie
Bernadette BensaudeVincent	Histoire des sciences de la nature, épistémologie française	Philosophie
Denis Bonnay	Philosophie et sciences cognitives; logique; philosophie générale des sciences, du langage; mathématiques; philosophie de la connaissance.	
Jean-Baptiste Brenet	Philosophie médiévale	Philosophie
Nestor Capdevila	Philosophie politique	Philosophie
Catherine Chalier	Philosophie morale, philosophie hébraïque et pensée juive	Philosophie
Robert Damien	Philosophie politique, Philosophie des sciences sociales	Philosophie
Elie During	Philosophie française du XXe siècle - Philosophie contemporaine - Philosophie des sciences - Esthétique	
Emmanuel Faye	Métaphysique et philosophie de l'homme (France-Allemagne) époque moderne et contemporaine	Philosophie
Didier Franck	Philosophie contemporaine, métaphysique et phénoménologie	Philosophie
Martine de Gaudemar	Histoire de la philosophie, Philosophie des sciences humaines, philosophie contemporaine	Philosophie
Stéphane Haber	Philosophie sociale et politique, philo des sciences humaines	
Brice Halimi	Philosophie générale, philosophie du langage et métaphysique analytique.	
Philippe Hamou	Histoire des sciences à l'époque moderne, philosophie de la connaissance, philosophie anglaise classique	Philosophie
Thierry Hoquet	Histoire de la philosophie moderne, philosophie de la connaissance	Philosophie
Christian Lazzeri	Philosophie morale et philosophie politique contemporaines, théorie de la reconnaissance	Philosophie
Catherine Malabou	Philosophie allemande et philo française contemporaine	Philosophie
Bertrand Ogilvie	Philosophie politique, psychologie, psychanalyse	Philosophie. Psychologie
Catherine Perret	Théorie critique, esthétique de l'art contemporain, problématiques de l'exposition	Philosophie
Olivier Renaut	Philosophie ancienne	
Baldine Saint Girons	Philosophie de l'art, histoire de l'art	Philosophie
Jean-Michel Salanskis	Histoire et philo des sciences, philosophie contemporaine	Philosophie
Jean Seidengart	Histoire et philosophie des sciences de l'âge classique	Philosophie
Peter Szendy	Esthétique (musique, littérature, cinéma)	Philosophie
Etienne Balibar	Philosophie politique	Philosophie . Pr émérite

Jacques Bidet	Philosophie politique	Philosophie . Pr émérite
Didier Deleule	Histoire de la philosophie et philosophie des sciences sociales, philosophie anglaise classique	Philosophie Pr émérite
François Laruelle	Philosophie générale, métaphysique	Philosophie. Pr émérite
Francine Markovits	Histoire de la philosophie, et philosophie politique	Philosophie. Pr émérite

Directeurs de recherche pour le Master 2

Nom, prénom	Thèmes de recherche	Qualification
Jean-François Balaudé	Philosophie ancienne, philosophie morale	Philosophie
Bernadette Bensaude-Vincent	Histoire des sciences de la nature, épistémologie française	Philosophie
Catherine Chalier	Philosophie morale, philosophie hébraïque et pensée juive	Philosophie
Robert Damien	Philosophie politique - Philosophie des sciences sociales	Philosophie
Emmanuel Faye	Métaphysique et philosophie de l'homme (France-Allemagne) époque moderne et contemporaine	Philosophie
Didier Franck	Philosophie contemporaine, métaphysique et phénoménologie	Philosophie
Martine de Gaudemar	Philosophie du sujet. Philosophie et Psychanalyse. Ethique et sciences humaines.	Philosophie
Stéphane Haber	Philosophie des Sciences Humaines	
Philippe Hamou	Histoire des sciences à l'époque moderne, philosophie de la connaissance, philosophie anglaise classique	Philosophie
Christian Lazzeri	Philosophie morale et philosophie politique contemporaines, théorie de la reconnaissance	Philosophie
Catherine Malabou	Philosophie allemande et philosophie française contemporaine	Philosophie
Catherine Perret	Théorie critique, esthétique de l'art contemporain, problématiques de l'exposition	Esthétique
Baldine Saint Girons	Philosophie de l'art, histoire de l'art	Philosophie
Jean-Michel Salanskis	Histoire et philosophie des sciences, philosophie contemporaine	Philosophie
Jean Seidengart	Histoire et philosophie des sciences de l'âge classique	Philosophie

Présentation et objectifs du Master « Histoire et actualité de la philosophie »

Les objectifs des deux années du Master

Le Master de philosophie « Histoire et actualité de la philosophie » prépare l'étudiant aux métiers de la recherche et de l'enseignement, ainsi qu'aux diverses professions qui exigent une qualification intellectuelle d'excellence dans le domaine des sciences humaines.

Le Master « Histoire et actualité de la Philosophie » est un Master généraliste qui accueille les étudiants désireux d'acquérir une formation complète et diversifiée à la recherche en philosophie. Il accueille également sur validation des étudiants d'autres disciplines ou ayant une expérience professionnelle et désireux de réfléchir sur certains savoirs, expériences et pratiques, dans leurs méthodes et leurs objectifs. Tous pourront s'initier à l'histoire de la philosophie (ancienne, moderne et contemporaine), à l'épistémologie et l'histoire des sciences, à la philosophie morale et politique, ainsi qu'à l'esthétique et la philosophie de l'art.

De manière à acquérir cette formation cohérente et diversifiée, l'étudiant est en général encouragé à ne pas opter trop tôt pour une sous-discipline de la philosophie. Qu'il prépare les concours d'enseignement, ou qu'il souhaite poursuivre en doctorat, ou encore entrer dans les différentes carrières de l'information, de l'édition, de la culture ou des métiers de l'humain, il pourra choisir librement dans les divers séminaires spécialisés, tout en suivant des EC de Méthodologie et de Langues philosophiques.

Il pourra également choisir parmi des enseignements complémentaires pris dans des disciplines connexes, telles que : anthropologie-ethnologie, sociologie-économie, histoire, lettres, études grecques et latines, histoire de l'art, études cinématographiques, études théâtrales, etc. Ces cours (EC) sont suivis dans d'autres départements de l'université de Paris X avec lesquels le département de philosophie a noué des liens. L'étudiant pourra choisir son directeur de recherche dans tous les domaines de la philosophie : esthétique, philosophie morale, philosophie politique, histoire de la philosophie ancienne, moderne et contemporaine.

L'originalité du Master « Histoire et actualité de la philosophie » tient à cette formation généraliste et polyvalente qui lui permet d'intégrer, au premier semestre du Master 2, une grande des enseignements préparant aux concours d'enseignement selon des modalités précisées à la page suivante¹. La préparation aux concours est entièrement assurée dans le Département de Philosophie. Elle inclut des cours et des exercices pratiques. Cette préparation peut s'organiser sur les deux années de Master.

Pour les épreuves dont le programme est renouvelé chaque année, la préparation se fera en MII Pour les épreuves sans changement de programme, la préparation peut se faire en MI et MII.

L'étudiant inscrit à la fois à la préparation aux concours et en Master II obtiendra au besoin un statut dérogatoire lui permettant d'acquérir les 60 ECTS du MII en deux ans ou plus. Il lui est conseillé de préparer les concours dans un premier temps, puis de rédiger son mémoire de recherche l'année suivante.

La première année de Master (MI) donne lieu à l'obtention de la Maîtrise de philosophie. Elle comprend des enseignements théoriques en philosophie, des enseignements complémentaires dans des disciplines connexes ou en renforcement disciplinaire, et l'encadrement d'un premier mémoire de recherche en philosophie.

L'étudiant pourra opter, s'il le souhaite, pour un domaine défini à l'entrée dans la deuxième année ou au terme du Master, notamment s'il décide de poursuivre dans les Etudes doctorales et de préparer une thèse. Mais il peut également garder une orientation de Philosophie générale et travailler sur une thématique transversale.

La deuxième année de Master (MII) Les étudiants qui se dirigeraient vers un futur doctorat auront la possibilité d'aborder un des domaines de la philosophie pour lui-même, mais ils pourront aussi les associer dans une thématique commune ou transversale en restant dans le parcours normal généraliste. Au travers du programme diversifié des séminaires spécialisés, les étudiants seront en mesure de définir leur projet personnel et d'acquérir les moyens de le réaliser par la préparation ultérieure d'une thèse de doctorat. Des séminaires d'Etudes doctorales, qui encadrent des doctorants et accueillent des chercheurs expérimentés, sont librement ouverts aux étudiants inscrits au Master, leur permettant de prolonger leur formation (Voir [Annexe II](#)).

L'étudiant préparant les concours d'enseignement validera une grande partie de ses cours en Master II (puisque certains EC du MII sont par exemple consacrés au programme de l'agrégation). Il pourra terminer cette validation des cours et soutenir son mémoire de recherche l'année suivante en participant à des séminaires moins ordonnés à la préparation des concours.

Conditions particulières pour les étudiants préparant les concours

La direction du Master « recherche » mention Philosophie a accepté de faire valoir dans le premier semestre du Master II des cours de préparation à l'agrégation à la place de la majeure, de la mineure, et du séminaire libre du parcours généraliste du Master II. De plus et par dérogation accordée par le CEVU, les étudiants qui préparent les concours peuvent en guise de cours de langues faire valoir leur étude de textes d'oraux en langue étrangère.

Ces dispositions permettent aux étudiants préparant les concours d'acquérir un semestre du master, soit 30 crédits sur les 60 requis.

Ils devront l'année suivante, ou ultérieurement puisque leurs crédits leur restent acquis, faire un S4 classique et un mémoire de recherche non ordonné à la préparation des concours et aux auteurs du programme, de façon à satisfaire totalement aux exigences d'un Master « recherche » en Philosophie, qui puisse utilement les préparer à un rôle de futur chercheur faisant valoir ses recherches dans un contexte international.

Recommandations de Jean-Marie Guillaume :

L'originalité du Master *Histoire et actualité de la philosophie* tient à sa formation généraliste et polyvalente. Cette particularité, conforme aux exigences des concours de recrutement des professeurs de philosophie, donc condition de leur réussite, le situe comme la voie privilégiée pour les étudiants ayant le projet de préparer ces concours.

Dans cette perspective, il est cohérent, après l'obtention de la licence dans notre discipline : de choisir le Master 1 *Histoire et actualité de la philosophie* ; ainsi que le Master 2 sur 2 ans après l'obtention de votre Master 1.

Master 1 (S1-S2) : *Histoire et actualité de la philosophie*

A ce niveau, vous devez avoir le souci :

> dans votre choix des différentes UE proposées pour le 1^{er} et le 2^{ème} semestre de compléter vos savoirs acquis

dans le cadre de vos trois premières années dans l'enseignement supérieur, sur le plan de l'histoire de la philosophie comme sur le plan des différents éléments constitutifs du champ de la pensée philosophique (avec les thématiques et problématiques privilégiées qui y sont liées) : métaphysique, philosophie morale et politique, épistémologie et histoire des sciences, esthétique et histoire de l'art, sciences humaines ;

> De prendre au 1^{er} semestre le séminaire de méthodologie de la dissertation, de la leçon et de l'explication de texte (assuré par C. Malabou) ;

> De choisir pour la formation en langue des 2 semestres, celle que vous retiendrez à votre inscription à l'agrégation l'année suivante (à cette occasion, venez consulter à la bibliothèque les rapports des jurys d'agrégation pour bien connaître, dès votre Master 1 les modalités de cette épreuve et les compétences requises) ;

> En complément à votre formation en méthodologie, consultez également les recueils de photocopies de dissertations des derniers concours ; dissertations anonymes, mais avec leur note obtenue au concours.

Master 2 (S3-S4), dans le cas de la *Préparation des concours*

1^{ère} année de M2 = S3 du Master parcours général

> L'obtention des UE en majeure, mineure et libre sera basée sur les séminaires concernant les deux épreuves écrites sur programme de l'agrégation. Pour 2008, à l'épreuve sur thème : *L'Image* (séminaire assuré par Ph. Hamou) ; à l'épreuve d'histoire de la philosophie, *Aristote* (séminaire assuré par J.-F. Balaudé et A. Benmakhlouf) et *Pascal* (séminaire assuré par C. Lazzeri et E. Faye)

> Ces 3 cours retenus étant des cours de 2h répartis sur 20 semaines (et non de 3h répartis sur 13 semaines comme pour les Master classiques), l'obtention de ce S3 se fait nécessairement sur 1 an et non sur 1 semestre. Leur répartition en majeur (6 ects), mineur (6 ects) et libre (3 ects) est laissée à votre initiative ;

> L'enseignement des langues sera assuré par le séminaire de traduction des textes en langues étrangères au programme de l'agrégation (3 ects) :

- texte grec :
- texte latin
- texte allemand : Kant, *Kritik der reinen Vernunft* (assuré par D. Franck)
- texte anglais : J.-S. Mill (assuré par A. Le Goff)
- texte italien :

2^{ème} année de M2 = S4 du Master parcours général :

Le S4 du Master, principalement consacré à la réalisation de votre mémoire de recherche (50 à 100p.) se déroulera de la manière suivante :

> Durant le 1^{er} semestre, recherches préparatoire à votre mémoire et évaluation de ce travail par votre directeur de recherche (12 ects) ;

> avec le suivi d'une langue vivante qui en S4 doit être obligatoirement prise dans une UE située dans un Master 2 traditionnel ;

> le suivi du séminaire de recherche de votre directeur de mémoire ;

> et enfin l'écriture du mémoire de recherche, avec sa soutenance en juin-juillet ou septembre-octobre .

PRESENTATION DES PARCOURS

- Le **parcours généraliste**, ou parcours ordinaire, est recommandé aux étudiants souhaitant présenter les concours de recrutement, et de manière plus générale à ceux qui souhaitent poursuivre une formation philosophique plurielle, dans la continuité des programmes de licence ou de classes préparatoires : l'étudiant choisit un cours dans chaque UE, sans fléchage particulier. Il a la possibilité dans certaines UE fondamentales et complémentaires de valider pour son Master des cours destinés à la préparation des programmes d'agrégation et de CAPES. Il rédige deux

mémoires : l'un en première année (au moins 40 pages) qui lui permettra d'obtenir le diplôme de Maîtrise, l'autre la deuxième année, de 50 à 100 pages, qui lui permettra d'obtenir le diplôme de Master. S'il présente les concours, il sera autorisé à suivre une troisième année de Master au cours de laquelle il complètera le cas échéant ses EC et soutiendra son mémoire de recherche.

- Les **parcours spécialisés** sont facultatifs ; ils s'adressent aux étudiants qui souhaitent se spécialiser dès le début du Master dans une des sous-disciplines de la philosophie, ou qui suivent un double cursus. L'étudiant a la possibilité de voir inscrit sur son annexe au diplôme un intitulé de « parcours », dans la mesure où il se plie à certaines règles définies pour chacun de ces « parcours » fléchés (pour les consulter, voir ci-dessous [Annexe I](#)).

L'étudiant devra alors suivre un parcours qui prescrit ses choix de séminaires, de méthodologie ou de langues, et lui impose un mémoire dans un domaine déterminé : Histoire et philosophie des sciences et des techniques, Philosophie politique, Esthétique.

Les diverses équipes de recherche présentes au département de philosophie sont responsables de la composition des « parcours », tout en obéissant aux règles du LMD.

Les parcours sont associés à des Masters d'autres disciplines (Sociologie, économie, histoire de l'art, arts du spectacle) ou d'autres Universités, dans lesquelles les étudiants suivent des enseignements dits « libres » liste par UFR, ou complémentaires (liste du Master Philosophie). Nous avons des conventions ponctuelles ou globales avec l'ENS-Ulm, l'EHESS, l'Université de Paris I, de Paris IV et le Collège de France.

Cas particulier du diplôme de l'ENS :

Nous avons signé une convention globale avec le département de philosophie de l'Ecole Normale supérieure de la rue d'Ulm d'Ulm (directeur du département Francis Wolff, directeur des études de philosophie : Paul Clavier). De ce fait, tous les étudiants inscrits au Master Arts, lettres, langues, mention Philosophie de l'Université de Paris X-Nanterre, pourront valider, dans le cadre de leur Master, des enseignements proposés par le département de philosophie de l'ENS validables dans le « diplôme de l'ENS », moyennant l'accord du directeur du Master mention « Philosophie ».

D'autre part, les étudiants ou normaliens inscrits au « diplôme de l'ENS » pourront valider, dans ce cadre du diplôme de l'ENS, des enseignements du master « Philosophie » proposés par le département de philosophie de l'Université de Paris X, moyennant l'accord du tuteur de leurs études et du directeur des études du département de philosophie de l'ENS.

Dans les deux cas, le nombre de crédits ECTS qui leur sera accordé dans ce cadre, sera déterminé par le directeur du diplôme concerné en fonction des exigences propres à ce diplôme et du nombre d'heures 'équivalents TD) de ou des enseignements concernés. Bien entendu, aucun enseignement ne peut être validé à la fois dans le cadre du master et dans le cadre des enseignements complémentaires au master offerts par l'ENS dans son diplôme propre.

On consultera aux secrétariats des Masters et du département de Philosophie le programme des enseignements du diplôme de l'ENS.

Outre le **parcours généraliste** de Philosophie, le Master propose, sur ses deux années, trois parcours :

« **Histoire et Philosophie des Sciences** » (HPS).

« **Philosophie Politique** », associé au Master de Sciences Sociales de l'Université de Paris X.

« **Esthétique** », en liaison avec les formations en Arts de l'Université de Paris X, en particulier le Master Théâtre et le Master Cinéma de Paris X.

Voir les détails des parcours dans l'[Annexe I](#), ainsi qu'au secrétariat des masters et auprès des responsables de parcours.

La formation à la recherche en Master II est assurée par

1- Les professeurs et directeurs de recherche membres du département de philosophie et de l'équipe d'accueil de doctorants « Histoire de la philosophie, histoire et philosophie des sciences », EAD 373, reconnue par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

2- Les professeurs et directeurs de recherche membres du département de philosophie et de l'équipe d'accueil EA 3932 SOPHIAPOL, Sociologie, Philosophie, Anthropologie, Politique (dir : C. Lazzeri : laz117@club-internet.fr et A. Caillé : Mauss1981@aol.com)

3- Les professeurs et directeurs de recherche membres du département de philosophie et de l'équipe d'accueil EA 3459 Centre de recherches sur l'art (dir : M. Saison saison@u-paris10.fr).

Conditions d'accès au Master

MASTER I

La spécialité recherche « Histoire et actualité de la philosophie » est destinée aux titulaires de la licence de philosophie. Elle est ouverte sur recrutement aux titulaires d'un diplôme au moins équivalent à trois années d'études supérieures : Licence en lettres, sciences humaines et sociales, Licence d'autres disciplines scientifiques, Diplôme d'une école d'ingénieur ou d'une école commerciale, etc. Dans ce cas, les dossiers des candidats à l'inscription sont soumis à la commission pédagogique de l'UFR qui demandera à l'étudiant, le cas échéant, de valider des EC supplémentaires.

MASTER II

Certains étudiants sont susceptibles de s'inscrire directement en Master II, selon qu'ils arrivent d'une autre Université française ou bien encore d'établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Ils doivent :

- 1) Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à 4 années d'études supérieures.
- 2) Télécharger un dossier de candidature sur le site de l'UFR LLPHI, le remettre complet et dûment rempli au secrétariat des Masters Bat. L Bureau R06 et prendre contact avec un directeur de mémoire.
- 3) L'admissibilité est prononcée par le jury d'admission comprenant les directeurs de recherche, au vu d'un projet de mémoire ayant reçu l'accord du directeur de recherche pressenti.
- 4) L'admission définitive est prononcée à la suite d'un entretien avec le directeur de la formation. Ces entretiens ont lieu deux fois par an: une première session a lieu fin juin ou début juillet, et une seconde en septembre.
- 5) Pour les étudiants n'ayant pas accompli leur cursus en France, fournir une attestation de niveau de langue française (écrite et orale) délivrée par l'Alliance française du pays d'origine ou attestation équivalente.

Inscription pédagogique

Les étudiants doivent **OBLIGATOIREMENT** remplir une fiche d'inscription pédagogique après leur inscription administrative (*fiche remise lors de la réunion de rentrée*).

Les responsables du Master recevront les étudiants lors d'une réunion d'information, destinée à la présentation des enseignements mais également à la rencontre comme au choix des directeurs de mémoire.

En semestre 3, il a été introduit dans l'UE de langue la possibilité **pour les étudiants qui préparent l'agrégation** de choisir une langue philosophique à la place de la langue vivante. Tous Les étudiants peuvent choisir également une langue ancienne, comme le latin ou le grec, à la place de la langue vivante.

DÉMARCHES À EFFECTUER PAR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS TITULAIRES D'UN DIPLÔME ÉTRANGER

Pour les candidats étrangers, originaires de pays où le français n'est pas la langue officielle, titulaires de diplômes d'universités non francophones, le niveau de langue française devra être attesté par l'un des diplômes suivants :

Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) de l'Alliance française,

Test de connaissance de français (TCF) élaboré par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) niveau 4, (épreuves obligatoires et complémentaires <expression écrite : note égale ou supérieure à 09/20>)

Toute information au sujet de ces examens peut être obtenue sur les sites concernés :

www.alliancefr.org , www.ciep.fr et www.diplomatie.gouv.fr

ATTENTION Les ressortissants des pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Liban, Mali, Madagascar, Maurice, Maroc, Mexique, République Tchèque, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam doivent se connecter sur le site de l'Ambassade : <http://www.«nompays».campusfrance.org> ex : <http://www.algerie.campusfrance.org>.

MODALITES D' EVALUATION

En M1 comme en M2, il y a une session d'examen en janvier et une session en juin.

**La session de rattrapage a lieu au mois de septembre.
Il y a compensation intra et inter UE au sein du semestre.
Pas de compensation entre les semestres en M1 et en M2.**

Tous les enseignements (EC) donnent lieu à une note, dont le mode d'obtention (écrit, oral, ou autre) devra être indiqué par chaque enseignant au début de son cours. Cette note suppose, sauf dérogation dûment motivée, que l'étudiant aura satisfait aux exigences de l'assiduité et du contrôle continu.

En particulier, il ne peut être accepté que l'étudiant se contente d'envoyer à l'enseignant un travail écrit portant sur un ouvrage de son choix.

S'il est en Erasmus, ou à l'étranger, il doit valider là-bas des séminaires équivalents à ceux qu'il ne suit pas à Paris X.

Tous les séminaires fondamentaux ou complémentaires du Master de Philosophie ont une même durée de 3h d'enseignement hebdomadaire et une même valeur ECTS de 6 crédits (coef. 2). Les séminaires de méthodologie ont une même durée de 1h30 hebdomadaire, et une même valeur Ects de 3 crédits (coef. 1).

Cours de méthodologie et séminaires en M1 et M2.

Contrôle continu : il consiste en un ensemble d'exercices individuels, sur table ou en temps libre, comportant au moins un travail écrit, durant l'une des treize semaines d'enseignement du semestre (et non pas lors des deux semaines d'examen). Il donnera lieu à une note.

La note finale (coef. 2) suppose la participation régulière au séminaire (absences dûment motivées et en petit nombre).

En aucun cas, un étudiant ne pourra valider un séminaire auquel il ne pourrait participer. Si par exemple il est en Erasmus à l'étranger, il doit valider là-bas des séminaires équivalents à ceux qu'il ne suit pas à Paris, et non pas envoyer des travaux écrits par courrier.

Contrôle dérogatoire:

Tous les Ec sauf la méthodologie donnent lieu à un examen écrit de 4 heures et 1 oral de 20 minutes (préparation de 30 minutes) portant sur le programme et la bibliographie de l'EC, fournis par l'enseignant responsable au moment de l'inscription en régime dérogatoire.

Pour les cours de méthodologie et les cours de langues dispensés dans le département: un oral de 20 minutes.

Mémoire de recherche :

Au premier semestre, l'étudiant devra remettre un plan de mémoire et une bibliographie.

Au deuxième semestre : remise d'un mémoire et soutenance devant un jury comportant au moins un professeur ou titulaire de l'HDR pour le Master I, et de deux professeurs ou habilités pour le Master II.

La note prend en compte le travail écrit et la présentation orale, suivie d'une discussion.

En Master 1:

En Master 1, le mémoire compte une quarantaine de pages au moins. Rédigé sous la direction d'un enseignant-chercheur membre de l'équipe de formation (et les enseignants émérites du département), ce premier mémoire d'initiation à la recherche peut être un projet étoffé de recherche pour le mémoire de deuxième année. Dans ce cas, il faut que l'introduction soit rédigée, et qu'un plan détaillé, voire une première partie, soient proposés. Le jury de soutenance est constitué par au moins deux directeurs de recherche (dont un professeur ou habilité)

La préparation et la rédaction du mémoire de recherche sont sanctionnées par une note et permettent d'obtenir, au premier semestre, 3 crédits ECTS. La note prend en compte le travail écrit et la présentation orale, suivie d'une discussion.

La validation du mémoire par la note de soutenance donne 15 crédits ECTS. En tout, le mémoire procure donc 18 ECTS.

En Master 2

Le mémoire devra compter environ 50 à 100 pp. Rédigé sous la responsabilité du directeur de recherche, ce mémoire peut présenter et justifier un projet ultérieur de thèse de doctorat (et prendre diverses formes utiles à la préparation de ce projet), ou bien constituer un essai autonome dont la thématique peut être transversale. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance en juin ou en septembre, devant un jury composé d'au moins deux enseignants habilités (dont les enseignants émérites du département).

Lors de la première session, les mémoires doivent être remis, en double exemplaire, au directeur de mémoire, au plus tard fin mai/début juin. Pour la deuxième session, début septembre, selon les dates qui seront indiquées au secrétariat.

Le mémoire recherche du Master II est l'aboutissement de la formation à la recherche par le Master. Sa préparation et sa rédaction sont sanctionnées par une note et permettent d'obtenir, au premier semestre, 12 crédits ECTS. La validation du mémoire par la note de soutenance donne pour sa part 21 crédits ECTS. En tout, le mémoire assure donc 32 ECTS.

Les deux mémoires procurent 50 crédits ECTS sur les 120 nécessaires à l'obtention du Master.

Session de rattrapage: un écrit de 4 heures et un oral de 20 minutes avec (30 minutes de préparation)

Cours de méthodologie: un oral

Organisation des études : répartition et évaluation des enseignements

On trouvera ci-dessous les tableaux des enseignements des quatre semestres du Master. Les intitulés qui figurent ici sont les intitulés génériques des EC. Les titres et les descriptifs des EC, pour l'année en cours, figurent dans les pages qui suivent.

CODIFICATION

<p>UE : Unités d'enseignement : code de 8 caractères : L M P UF 1 xx En 1^{ère} position : L comme l'UFR LLPHI En 2^{ème} position : M comme Master En 3^{ème} position : P comme département de Philosophie En 4^{ème} et 5^{ème} position : UF pour unité fondamentale UC pour unité complémentaire UL pour unité libre En 6^{ème} position : le semestre de rattachement En 7^{ème} et 8^{ème} position : numéro d'ordre</p>	<p>EC : éléments constitutifs : code de 8 caractères : L M PHI 1 xx En 1^{ère} position : L comme l'UFR LLPHI En 2^{ème} position : M comme Master En 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} position : champ disciplinaire : LIF pour littérature française LIC pour littérature comparée SDL pour sciences du langage LAT pour latin GRE pour Grec ancien DUO pour études langues anciennes indifférenciées ASP pour Arts du spectacle PHI pour philosophie SIC pour information et communication En 6^{ème} position : le semestre de rattachement En 7^{ème} et 8^{ème} position : numéro d'ordre</p>
--	---

NB : Théoriquement, le temps de travail personnel de l'étudiant correspond au double du temps du cours. Par exemple, un cours semestriel de 39h équ TD demande 78h de temps de travail personnel.
 Ou encore : pour 3 heures par semaine, un cours demande au moins 6 heures de travail personnel à l'étudiant

Les enseignements des quatre semestres du Master

MASTER I Parcours général (les autres sont décrits dans l'annexe I)

Semestre 1

Le premier semestre comprend deux séminaires philosophiques (6 Ects chacun), un suivi du mémoire de première année (3 Ects), un renforcement disciplinaire (6 Ects), une formation à la recherche (3 Ects), enfin 2 enseignements pris dans d'autres départements de l'université de Paris X : un enseignement de Langues (3 Ects) à l'UFR de Langues (sauf l'anglais) et un enseignement dit « libre » choisi par l'étudiant obligatoirement à Paris X (3 Ects).

UE		coef	ects	h	enseignant
LMPUF110	Séminaire philosophique 1 (1 ec au choix)	2	6		
LMPHI111	Philosophie ancienne	2	6	39	Renaut et Brenet
LMPHI116	Philosophie générale et philosophie politique	2	6	39	Damien et Ogilvie
LMPUF120	Séminaire philosophique 2 (1 ec au choix)	2	6		
LMPHI121	Histoire de la philosophie	2	6	39	Hamou
LMPHI122	Esthétique	2	6	39	Perret
LMPHI125	Philosophie et histoire des sciences	2	6	39	Seidengart
LMPUC130	Évaluation de la recherche	1	3		
LMPUC140	Renforcement disciplinaire (1 ec au choix)	2	6		
LMPHI141	Dissertation et commentaire de texte	2	6	39	Malabou
LMPHI143	Logique	2	6	39	Bonnay
LMPUC150	Méthodologie de la recherche (1 ec au choix)	1	3	19,5	
LMPHI151	Méthodologie générale + 4h de Documentation BU Paris X.				Haber et During
LMPUC160	Langues (1 au choix)	1	3	19,5	
LMPHI160 ou <input type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues :				Hoquet
LMPUL170	Libre Liste Paris X (1 ec au choix)	1	3	19,5	

Semestre 2

Le deuxième semestre comprend un séminaire philosophique (6 Ects), la soutenance du mémoire de première année (15 Ects), un séminaire complémentaire (6 Ects), et un enseignement de Langues (3 Ects).

UE		coef	ects	h	enseignant
LMPUF210	Séminaire philosophique (1 ec au choix)	2	6		
LMPHI217	Philosophie des Sciences Humaines	2	6	39	Haber
LMPHI212	Histoire de la philosophie contemporaine	2	6	39	Franck
LMPHI214	Esthétique	2	6	39	Szendy et During
LMPUF220	Mémoire	5	15		
LMPUC230	Mineure (1 au choix)	2	6		
LMPHI232	Langue philosophique : Anglais	2	6	26	Chalier
LMPHI236	Philosophie générale	2	6	39	Lazzeri
LMPHI235	Philosophie du langage et épistémologie de la linguistique	2	6	39	Salanskis-Bouquet
LMPCX201	Sociologie	2	6	39	SSA
LMPCX202	Economie	2	6	39	SEGMI

LMPCX203	Ethnologie	2	6	39	Ethnologie
LMPCX204	Histoire de l'art	2	6	39	Histoire de l'art
	Arts du spectacle	2	6	39	Arts du spectacle
LMPHI2X1	Séminaires extérieurs s2 (hors Paris X-Nanterre)	2	6	39	Paris I, Paris IV, EHESS, ENS.
LMPUC240	Langues (1 au choix)	1	3	19, 5	
LMPHI240 ou	Anglais philosophique				Halimi
<input type="checkbox"/>	Ufr Langues				

Master II Parcours général

(les autres parcours sont décrits dans l'annexe I)

Semestre 3

Le troisième semestre comprend un séminaire philosophique (6 Ects), un suivi du mémoire de deuxième année (12 Ects), un enseignement complémentaire, pris à Paris X ou dans d'autres établissements (6 Ects) ; un enseignement de Langues, qui peut être suivi dans le Département de Philosophie (3 Ects) ; et un enseignement libre, qui devra être choisi à Paris X (3 Ects).

UE		coef	ects	H	enseignant
LMPUF310	Séminaire philosophique (au choix)	2	6		
LMPHI316	Philosophie et histoire des sciences	2	6	39	Salanskis
LMPHI317	Philosophie, éthique et sciences sociales	2	6	39	De Gaudemar
LMPHI318	Philosophie générale et philosophie morale	2	6	39	Chalier
LMPCX31A	Cours d'agrégation (L'Individu) (réservé aux agrégatifs)	2	6	40	Lazzeri/Malabou
LMPUF320	Evaluation de la recherche	4	12		
LMPUC330	Mineure (1 au choix)	2	6		
LMPHI333	Texte philosophique Allemand/ cours d'agrégation	2	6	39	Franck
LMPHI3X...	Séminaires extérieurs (voir liste)	2	6	39	ENS, EHESS, etc
LMPCX300	Séminaires Lettres et Sciences du langage	2	6	39	LLPHI
LMPCX301	Séminaires Sociologie	2	6	39	SSA
LMPCX302	Séminaires Economie	2	6	39	SEGMI
LMPCX303	Séminaires Ethnologie	2	6		Ethno
LMPCX305	Séminaires Arts du spectacle (Théâtre et cinéma)	2	6	39	Bureau des Masters
LMPCX306	Séminaires Histoire de l'art	2	6		Dufrêne
LMPCX31B	Cours d'agrégation : Hume (réservé aux agrégatifs)	2	6	39	Hamou/Le Goff
LMPUC340	Langues (1 au choix)	1	3	26	
LMPCX309 ou LMPHI160	Langues UFR Langues ou UFR Anglais	1	3	26	Hoquet
LMPCX308	Version philosophique (code réservé aux agrégatifs)	1	3		
LMPUL350	Libre	1	3		
LMPCX31C	Cours d'agrégation (Platon) (réservé aux	1	3		Renaut

Ou liste Paris X	agrégatifs)				
---------------------	-------------	--	--	--	--

Semestre 4

Le quatrième semestre comporte un séminaire philosophique (6 Ects) ; la soutenance du mémoire de deuxième année (21 Ects) ; un enseignement de Langues (3 Ects).

UE		coef	ects	h	enseignant
LMPUF410	Séminaire philosophique (1 ec au choix)	2	6		
LMPHI416	Histoire de la philosophie ancienne	2	6	39	Baludé
LMPHI417	Philosophie et sciences sociales	2	6	39	Damien
LMPHI414	Esthétique	2	6	39	Saint Girons/Laroque
LMPHI418	Philosophie moderne	2	6	39	Faye/Seidengart
LMPUF420	Mémoire	7	21		
LMPUC430	Langues (1 au choix)	1	3	26	
LMPCX401 ou LMPHI240	Langues vivantes UFR Langues et Anglais Anglais philosophique				Halimi

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS 2007/2008

Master 1 Premier semestre

A. Enseignements du Département de Philosophie :

LMPHI111 Philosophie ancienne et médiévale.

O. RENAUT et J.-B. BRENET

« *Eros* et philosophie ».

Eros est un principe d'union ambigu. Pensé aussi bien sur le mode des relations sexuelles que comme un principe cosmologique par les Anciens, il se constitue aussi comme fondement de toute l'activité humaine, et notamment, devient chez Platon le paradigme du désir de savoir. Le cours explore à travers un corpus allant d'Empédocle à Dante, de présenter la manière dont *Eros* / *Amor* se constitue comme principe par contraste avec d'autres formes d'union, dont la plus importante est l'Amitié (*Philia* / *Amicitias*).

- La première partie de ce séminaire (O. Renaut) a pour objectif de présenter les principaux enjeux sur les notions d'*Eros* et de *Philia* sur un corpus restreint de textes de l'Antiquité grecque (Empédocle, Platon, Aristote, les stoïciens) pour penser l'articulation d'*Eros* et/ou de *Philia* comme principes psychologiques avec leurs applications cosmologiques, épistémologiques, et morales.
Bibliographie : A) Textes étudiés : Empédocle (textes distribués), Platon, *Le Banquet* (trad. L. Brisson, Paris, GF-Flammarion, 1998, et *Phèdre* (trad. L. Brisson, Paris, GF-Flammarion, 1989 et rééditions). Aristote, *Ethique à Nicomaque* (trad. R. Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 2004) ; les stoïciens (textes distribués). B) Études spécialisées : J. Bollack, *Empédocle*, 3 vol., Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1992 ; L. Robin, *La théorie platonicienne de l'amour*, Paris, P.U.F., 1964 ; M. Dixsaut, *Le Naturel philosophe*, Paris, Vrin, 1985 ; A.W. Price, *Love and Friendship in Plato and Aristotle*, Oxford University Press, 1990 ; P. Aubenque, *La Prudence chez Aristote*, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 1993 (Appendice 1).
- La seconde partie du cours sera consacrée au *Banquet* de Dante. Désespéré par la mort de Béatrice, Dante se trouve emporté par un nouvel amour, celui de la philosophie dont il décide, par amitié pour les hommes, de partager les fruits. De sa propre crise intellectuelle, qui le console, l'enthousiasme, et le hissera jusqu'à la *Divine comédie*, sort comme un bénéfique concomitant une initiation philosophique pour gens du monde sans équivalent dans le monde médiéval.
Indications bibliographiques : Dante, *Œuvres complètes*, Le Livre de Poche ; E. Gilson, *Dante et la philosophie*, Paris, Vrin.

LMPHI116 : Philosophie générale et politique

R.DAMIEN ET B.OGILVIE

Sartre-littérature, philosophie et politique Séminaire de Robert DAMIEN

A travers son œuvre romanesque, théâtrale et philosophique, Sartre, dernière « conscience universelle », s'efforce de penser une existence commune juste et libre ou comment passer d'un « république en ruine » des sujets à « l'esprit d'équipe » d'une fraternité dangereuse ?

Textes de travail

Oeuvres romanesques complètes, La Pléiade. Toutes les œuvres sont par ailleurs disponibles en édition de poche.

Critique de la raison dialectique, Tome 1, Gallimard, 1960

Démocratie et révolution. Bertrand OGILVIE

Avec la révolution de 1789 ces termes acquièrent un sens nouveau : il faudra commencer par prendre la mesure de cette nouveauté par rapport à la pensée classique (XVIIe, XVIIIe siècles). La pensée du XIXe siècle n'a cessé de discuter le rapport entre ces deux termes. La démocratie est un processus révolutionnaire dont la fin est indéterminée. Mais les révolutions qui prétendent instituer la démocratie sont aussi des menaces pour la démocratie. Le XXe siècle a prétendu faire passer la démocratie pour un régime idéal, ou pour le moins mauvais des régimes, ou encore pour le nom même de la politique. Le séminaire se propose

d'examiner les rapports ambivalents entre démocratie et révolution sous la forme des luttes pour la « vraie » démocratie ou à travers des oxymores de la démocratie comme « despotisme de la liberté », « dictature du prolétariat », « despotisme démocratique » ou « démocratie totalitaire ». On essaiera de réfléchir à ce qui peut donner aujourd'hui un contenu à l'idée de « pouvoir constituant ».

Bibliographie indicative

Miguel Abensour, *La démocratie contre l'État*, Paris, éditions du Félin, 2004.
Luciano Canfora, *La démocratie comme violence*, Paris, Desjonquères, 1989, et *L'imposture démocratique*, Paris, Flammarion, 2003.
Karl Marx, *Le manifeste du parti communiste*, multiples éditions...
Antonio Negri, *Le pouvoir constituant*, Paris, PUF, 1997.
Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, et *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 1998 et 2005.
Amartya Sen, *La démocratie des autres*, Paris, Payot-Rivages, 2006-2007.

LMPHI121 Histoire de la Philosophie

Philippe Hamou

Leibniz : *Les Nouveaux Essais sur l'entendement humain*.

Substitut littéraire d'un dialogue épistolaire qui, malgré les tentatives répétées de Leibniz, n'a pas eu lieu, les *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (vers 1705) contiennent la magistrale réponse leibnizienne au grand livre de John Locke, *l'Essai sur l'entendement humain*, paru en 1690 et traduit en français en 1700. L'objet du cours est de proposer une lecture de ce texte bivalent, qui est à la fois, comme presque tout les textes de Leibniz, une voie d'entrée dans un système métaphysique magnifiquement ramifié et cohérent, et une production philosophique originale, où le *style* rationnel leibnizien s'éprouve au contact de la 'philosophie raisonnable' lockienne, et révèle sa nature propre dans ce contraste même.
(cours ouvert aux agrégatifs)

Bibliographie indicative :

Leibniz : *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, éd. Brunschwig, seconde édition, Garnier Flammarion.
Locke : *Essai sur l'entendement humain*, traduction Coste, Vrin, 1989.

Les seuls livres spécifiquement consacrés aux NEEH sont :

- Dewey : *Leibniz's new essays on the human understanding, a critical exposition*, in *Early essays*, téléchargeable sur <http://www.archive.org/details/leibniznewessay00deweuoft>
- Jolley : *Leibniz and Locke a study of the New essays on human understanding*, Oxford, 1984
- Duchesneau et Griad, *Leibniz selon les Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, Vrin 2005

Quelques ouvrages en français sur le système leibnizien :

- Belaval, *Leibniz, Initiation à sa philosophie*, Vrin 1969
- Belaval, *Leibniz critique de Descartes*, TEL Gallimard
- Couturat, *La Logique de Leibniz*, Olms
- De Gaudemar, Martine, *Leibniz, de la Puissance au sujet*, Vrin, 2002
- Deleuze, *Le Pli*, éd de Minuit
- Martin, *Leibniz : Logique et métaphysique*, Beauchesne
- Michel Fichant, *L'invention métaphysique* (introduction à l'édition Folio de la monadologie), Folio, 2004
- Robinet, *Architectonique disjonctive et automates systémiques*
-

En Anglais :

- Wilson, Catherine, 1989. *Leibniz's Metaphysics*. Princeton Univ. Press.
- Adams, Robert M., 1994. *Leibniz: Determinist, Theist, Idealist*. Oxford Uni. Press.
- Jolley, Nicholas, ed., 1995. *The Cambridge Companion to Leibniz*. Cambridge Univ. Press.
- Jolley, Nicholas, 2005. *Leibniz*. Routledge.
- Ishiguro, Hide, 1990 (1972). *Leibniz's Philosophy of Logic and Language*. Cambridge Univ. Press.
- Mates, Benson, 1986. *The Philosophy of Leibniz: Metaphysics and Language*. Oxford Univ. Press.
-

LMPHI122 Esthétique

C.Perret

Pratiques de l'art, pratiques de la mémoire

Comment la modernité artistique a-t-elle hérité des arts traditionnels de la mémoire ? Au nom de quelles interrogations ? Et sous quelles formes ? Nous examinerons dans ce séminaire le développement de cette question depuis les considérations de Baudelaire sur l'art comme mnémotechnique jusqu'aux théories contemporaines du document, en suivant un itinéraire qui cherchera à inclure autant que possible les recherches des étudiants.

Les indications bibliographiques et filmographiques seront données au début du séminaire.

LMPHI125 Philosophie et histoire des sciences

J. Seidengart

Le système du monde au siècle de Newton (science et philosophie) et ses reconstructions rationnelles. (1^{er} semestre).

Il s'agira de repérer l'ensemble des facteurs qui ont permis au newtonianisme de s'introduire au sein de la science classique, tant à travers les écrits de ses promoteurs et de ses adversaires (volontaires ou involontaires), qu'à travers les jugements des historiens de la pensée scientifique, technique, philosophique et ceux des historiens de la civilisation. Ce sera également l'occasion de prendre en compte les enjeux et les limites de l'interaction entre l'approche *internaliste* et *externaliste* de la question. C'est l'espace de ces différences qu'il nous faudra baliser afin de mieux connaître et de mieux comprendre les rapports entre la science et la philosophie en cette période cruciale de l'histoire de la pensée où triomphe la science newtonienne.

N.B. : Les textes et documents essentiels (parfois rares, peu accessibles ou inédits) seront fournis au cours du séminaire.

Éléments bibliographiques :

CASSIRER (E.), *La Philosophie des Lumières*, tr. Quillet, Paris, Fayard, 1966, nombreuses rééditions ; *Le problème de la connaissance dans la philosophie et la science des temps modernes*, tome 2, tr. fr., Paris, Cerf, 2005.

KOESTLER (A.), *Les Somnambules : essai sur l'histoire des conceptions de l'Univers*, rééd. Calmann-Lévy, 1994.

MOUY (P.), *Le Développement de la Physique Cartésienne*, Paris, Vrin, 1934.

BRUNET (P.), *L'introduction des théories de Newton en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1931, rééd. Slatkine, 1970.

LENOBLE (R.), *Histoire de l'idée de Nature*, Albin Michel, 1969, II^e partie.

ERHARD (J.), *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, rééd. Albin Michel, 1994.

KOYRÉ (A.), *Du Monde clos à l'Univers infini*, Gallimard, TEL, 1988.

"" "" *Les études newtoniennes*, Paris, Gallimard, 1968.

"" "" *Études d'histoire de la pensée scientifique*, rééd. TEL, Gallimard, 1990.

"" "" *Études d'histoire de la pensée philosophique*, rééd. TEL, Gallimard, 1990.

KUHN (T. S.), *La révolution copernicienne*, Fayard, 1973.

LAKATOS (I.), *Histoire et méthodologie des Sciences*, Paris, PUF, 1994.

BLAY (M.), *Les « Principia » de Newton*, Paris, PUF, 1995.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du séminaire.

LMPHI143 Philosophie de la logique

Denis BONNAY

Un raisonnement logiquement correct est tel que, si ses prémisses sont vraies, alors sa conclusion l'est également, nécessairement. Mais sur quoi la nécessité de la transmission de la vérité des prémisses à la conclusion est-elle fondée ?

Un énoncé logiquement vrai - une tautologie - est vrai quel que soit l'état du monde. Un énoncé logiquement faux - une contradiction - est faux quel que soit l'état du monde. Mais alors, en vertu de quoi une tautologie est-elle vraie, ou une contradiction fautive ? Ces questions se posent d'autant plus qu'il existe, après tout, différents systèmes logiques, qui semblent être en désaccord sur le statut logique de certains arguments ou de certains énoncés - par exemple le logicien intuitionniste refuse la loi du tiers-exclu acceptée par le logicien classique, et les logiques dites paraconsistantes remettent en cause le principe de non-contradiction. Faut-il être pluraliste en matière logique ou n'y a-t-il qu'une seule logique, et dans ce cas, sur quel base doit-on préférer un système à un autre ?

L'objectif de ce cours est d'aborder ces questions dans une perspective d'épistémologie de la logique, et l'on y étudiera à la fois des textes classiques de l'histoire de la logique, comme la définition par Tarski de la notion de conséquence logique, et des textes contemporains prenant position sur les questions précédentes.

Ce cours ne sera pas un cours technique : il s'agira bien de philosophie de la logique, et pas de logique, et toutes les connaissances logiques nécessaires seront rappelées. Néanmoins, afin d'en tirer un bénéfice maximal, il est certainement préférable d'avoir déjà suivi un cours de logique élémentaire.

Bibliographie

- (1) Bonnay, D. et Cozic, M. Logique, preuve et vérité, Vrin, collection textes-clés (parution à l'automne 2008).
- (2) Engel, P. La norme du vrai, Gallimard, 1989.
- (3) Read, S. Thinking about logic, Oxford University Press, 1994.

(3), en anglais, et (2), en français, constituent de très bonnes introductions aux grands problèmes de la philosophie de la logique. (1) est une anthologie dans laquelle nous puiserons largement.

LMPHI160 Anglais

T.Hoquet

Ce cours est destiné aux étudiants du master philo ayant atteint le niveau 3 de non-spécialistes. Il vise à développer, par des exercices, les quatre compétences linguistiques : compréhension orale/écrite, expression orale/écrite.

Le cours du premier semestre proposera de travailler autour du thème général :
« Sex and gender ».

Enseignements « libres » LMPUL 170

L'étudiant choisira un enseignement dans toute formation de licence ou de Master de Paris X-Nanterre (listes dans chaque UFR). Les parcours recommandent de prendre cet enseignement dans une discipline associée (exemple : économie, histoire de l'art, lettres, histoire).

Consulter la liste pour l'UFR LLPHI

MASTER 1 Second semestre (S2)

LMPHI 212 Histoire de la philosophie contemporaine

Didier FRANCK

Nietzsche et le christianisme : mort du Fils et mort du Père.

La bibliographie sera communiquée lors du premier cours.

LMPHI214 Esthétique

Élie DURING et Peter SZENDY

Faire le point : ponctuer, s'orienter

« Faire le point », comme on dit couramment en français, c'est à la fois s'orienter (l'expression trouve son origine dans le lexique de la navigation) et faire un bilan, évaluer une situation. Mais, pris à la lettre, ce syntagme pourrait dire aussi la fabrique ou la construction du point : comment il est « fait ».

Il s'agira, au cours de ce séminaire conçu lui-même en forme de navigation ouverte, de lire dans un premier temps un certain nombre de textes philosophiques directement ou indirectement consacrés à la question du point, de sa définition et de son rôle : Leibniz, Hegel, Bergson, Bachelard, Deleuze, Badiou, Derrida, Lacan...

Puis, dans un second temps, on s'attachera à dégager les enjeux esthétiques de ces « philosophies du point » (en entendant par esthétique non seulement le champ des pratiques artistiques mais aussi, au sens kantien, les conditions spatiotemporelles de l'expérience). On traitera ainsi du point et de ses effets de ponctuation dans la constitution d'un point de vue ou d'écoute, dans la scansion narrative du récit autobiographique, dans la cartographie ou la représentation perspective, dans les procédés de repérage et de localisation associés à l'espace urbain contemporain ou aux univers virtuels. On s'interrogera au passage sur le rapport duel du point et de la ligne, sur l'idée de césure et d'espacement, sur la notion de singularité (en géométrie), de réseau, d'espace lisse et d'espace troué, en suivant et en croisant deux lignes principales : d'un côté, la dialectique du point et de la ponctuation, de l'autre, la topologie des connexions.

Bibliographie indicative :

Gaston Bachelard, *L'intuition de l'instant*. – Alain Badiou, *Logiques des mondes*. – Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*. – Daniel Buren, *Ponctuations : statue/sculpture*. – Italo Calvino, « Tout en un point », dans *Cosmicomics*. – Hubert Damisch, *L'origine de la perspective*. – Gilles Deleuze, *Mille Plateaux*. – Jacques Derrida, *La dissémination*. – Glenn Gould, *Écrits II : Contrepoint à la ligne*. – G. W. F. Hegel, *Esthétique et Philosophie de la nature (Encyclopédie des sciences philosophiques, II)*. – Vassili Kandinsky, *Point, Ligne, Plan*. – Jacques Lacan, *Écrits*. – Henri Poincaré, *La science et l'hypothèse*. – G. W. Leibniz, *Monadologie*. – Michel Serres, *Hermès I-V et Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*. – Lawrence Sterne, *Vie et opinions de Tristram Shandy*. – René Thom, *Paraboles et catastrophes*.

LMPHI217 Philosophie des Sciences Humaines

S.HABER

Au-delà de la seconde topique ?

Avec la « seconde topique », élaborée en 1923 dans *Le Moi et le ça*, Freud a proposé une représentation frappante des composantes de la vie psychique : celle-ci, située à la frontière conflictuelle entre l'impulsion naturelle et la contrainte sociale, mais médiatisant aussi ces deux éléments, serait formée par le « ça », le « moi » et le « surmoi ».

Que signifie ce schéma et comment s'insère-t-il dans l'histoire du développement de la pensée freudienne ? Et, surtout, quelle est sa valeur ? Peut-il encore fournir le fil conducteur d'une théorie de l'individualité psychique ? Et peut-il, en particulier, prétendre fonder une conception valable des rapports entre le psychique et le social ? Après une analyse fondée sur l'étude des textes freudiens, ce cours discutera les différentes tentatives de contestation et de dépassement du schéma tripartite, à la fois dans l'histoire de la théorie psychanalytique et dans les approches philosophiques qui se sont constituées dans ses parages. Il vise à montrer que la théorie sociale et politique, si elle ne veut pas faire l'impasse sur la question de la nature des personnes concrètes et de leurs interactions dont elle prétend s'occuper, peut gagner à la discussion de Freud.

Bibliographie restreinte :

Freud : *Le Moi et le ça ; Au-delà du principe de plaisir* (in *Essais de psychanalyse*, Payot)
Klein et alii, *Développements de la psychanalyse*, PUF
Lacan, « Les complexes familiaux » in *Autres écrits*, Seuil
Marcuse, *Eros et civilisation*, Minuit
J. Benjamin, *Les Liens de l'amour*, Métailié
J. Laplanche, *Problématiques IV : l'inconscient et le ça*, PUF
A. Green, *Le travail du négatif*, Minuit
B. Brusset, *Psychanalyse du lien*, PUF

LMPHI232 Philosophie en langue anglaise

Catherine. CHALIER

Sources of the self by Charles Taylor.

Dans ce livre important dont le sous-titre est : **The making of the Modern Identity** paru à Harvard University Press en 1989, Charles Taylor s'enquiert des sources du « soi » moderne et il montre comment il résulte d'un long effort pour penser et atteindre le bien (*the good*). Au cœur de sa définition se trouve une affirmation de la vie ordinaire, et une critique de toute hiérarchie définie par la naissance et la richesse. L'auteur raconte cette histoire qui est aussi une révolution à sa

façon en s'arrêtant aux penseurs qui l'ont marquée de façon décisive, comme Augustin ou Descartes, comme Montaigne ou Luther, et beaucoup d'autres. Il s'intéresse au thème de l'éclatement des identités sous la pression de la sécularisation et à celui du multi-culturalisme. Charles Taylor est professeur émérite de sciences politiques et de philosophie à l'Université Mc Gill (Montréal).

LMPHI235 Philosophie du langage et épistémologie de la linguistique

Jean-Michel SALANSKIS et Simon BOUQUET

Pragmatique et invariance

Dans ce cours conduit en tandem par Simon Bouquet (Sciences du langage) et J.-M. Salanskis (Philosophie), on essaie de croiser des réflexions de philosophie du langage et d'épistémologie de la linguistique. Cette année, J.-M. Salanskis poursuivra son travail sur le niveau "pragmatique" du fait linguistique, et ouvrira une nouvelle dimension de la réflexion en s'intéressant au rôle joué par les phénomènes d'invariance et de répétition dans le langage. Comme chaque année, le cours commencera par une présentation générale de la problématique suscitée par les deux notions composant le titre du cours, suivie d'études particulières, portant sur des contributions philosophiques ou linguistiques : on cherchera, ainsi, à entendre la notion de pragmatique à partir de Hintikka, ou à comprendre la notion d'invariance à partir de Hjelmlev ; mais tout à fait différemment, l'une et l'autre reçoivent un traitement philosophique chez des auteurs comme Derrida ou Wittgenstein ; sans préjuger d'autres enquêtes envisageables.

Le cours de Simon Bouquet prendra pour fil conducteur l'épistémologie programmatique de la linguistique apparaissant dans les écrits de Saussure récemment découverts et publiés dans les *Écrits de linguistique générale* – tout en recherchant des convergences entre cette épistémologie et la philosophie du langage du « second » Wittgenstein. Sur cette base, il envisagera notamment la notion de « pragmatique » dans la « sémantique des jeux » de Hintikka, explicitement fondée sur la notion wittgensteinienne de « jeux de langage ». Il explorera également le concept d'« invariance » chez Hjelmlev dont « il est permis de voir un équivalent dans le concept saussurien de valeur » (S. Badir).

Bibliographie

HINTIKKA, J, *Fondements d'une théorie du langage*, traduit de l'anglais par N. Lavand, Paris, PUF, 1994

DERRIDA, J., *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967

BADIR, S. *Hjelmlev*, Paris, Les Belles Lettres, 2000

SAUSSURE, F. DE, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002

WITTGENSTEIN, L. *Philosophical investigations*, Oxford, Blackwell, 1953

LMPHI236 Philosophie générale

Christian LAZZERI

L'identité individuelle et collective entre nature et construction sociale

Ce cours se propose de répondre la question: «qu'est-ce que l'identité ?» concernant les individus et les groupes sociaux, à partir d'un ensemble de débats contemporains qui traverse aussi bien la philosophie morale et politique que les sciences sociales. Ces débats qui comportent des enjeux aussi bien politiques (les revendications identitaires, la politique multiculturelle, les classements sociaux) que philosophique semblent opposer deux approches antagonistes : celle qui indexe l'identité sur des propriétés naturelles des individus et celle qui fait de l'identité le produit d'une construction sociale fondée sur différents mécanismes d'assignations d'identité. Le cours s'emploiera d'abord à restituer chacune de ces approches dans sa dimension théorique et historique en remontant jusqu'aux thèses de la philosophie classique pour saisir les premières formulations de l'identité naturelle (Descartes, Leibniz, Locke, S. Butler, Th. Reid, Husserl), ou de l'identité socialement construite (Pascal, Hume). Il examinera ensuite la manière dont ces approches se sont transformées tout en continuant de s'opposer dans les débats contemporains à partir de l'émergence des théories de la reconnaissance (Hegel, Ch. Taylor, A. Honneth, P. Bourdieu, N. Fraser), des théories constructivistes (J. Butler, S.Hall) et de la philosophie analytique (R. Chisolm, D. Parfit, H. Noonan, I.

Hacking, D. Wiggins). Enfin, il tentera de formuler une position intermédiaire entre ces deux thèses sous la forme d'un «constructivisme modéré» qui emprunte à chacune des thèses en présence sans se réduire à aucune d'elles, tout en montrant les conséquences éthiques et politiques qui découlent de cette position.

Bibliographie

Textes classiques

- BUTLER, J. *The Analogy of Religion*, (Londres 1736), Kessinger Publishing, 2007.
DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, II, in *Œuvres*, GF, 1973, T. II.
id. Lettre à Mesland 9 févr. 1645, in *Œuvres*, GF, 1973, T. III.
HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, Aubier, 1970. I et II.
HUME, *Traité de la nature Humaine*, L. I et appendice GF, 1995.
LOCKE, *Essai philosophique sur l'entendement humain*, L. II Chap. 27, Vrin, 1972.
PASCAL, *Pensées*, in *Oeuvres* Seuil, 1963.
REID, Th. *Essays on the Intellectual Powers of Man*, (Londres, 1785) Pennsylvania State University Press; 2002.

Textes contemporains

- BUTLER, J., *La vie psychique du pouvoir*, Paris, Léo Scheer, 2002 .
BOURDIEU, P., «L'illusion biographique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 1986.
Id. *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
CHISOLM, R. *Persons and objects. A metaphysical study*, Allen & Unwin, 1980.
DUBAR, Cl., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2007.
HONNETH, A., FRASER, N., *Redistribution ou Recognition. A philosophical exchange*, Londres-New-York, Verso, 2003.
HONNETH, A. *La société du mépris*, La Découverte, 2006.
HUSSERL, E. *Méditations cartésiennes*, Vrin, 1969.
KAUFFMAN, J. Cl., *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, 2006.
PARFIT, D. «Divided minds and the nature of persons», in. *Mindwaves*, BLAKEMORE, S., et GREENFIELD, (eds) S., Oxford, Oxford University Press, 1987.
FERRET, St. *Le philosophe et son scalpel. Le problème de l'identité personnelle*, Minuit, 1993.
id. *L'identité*, textes choisis et présentés par, Flammarion, 1998.
NOONAN, H.W. «The sortal concept of identity » in *Mind*, n°87, 1978.
NUSSBAUM, M., «Human Functioning and Social Justice: In Defense of Aristotelian Essentialism», *Political Theory*, 2, 1992.
PERRY, J. «Personal identity and the concept of a person», in *Contemporary philosophy a new survey*, Martinus Nijhoff, 1983.
POUTIGNAT Ph., STREIFF-FENART, J. *Théories de l'ethnicité*, PUF, 2008.
SEN, A., *Identité et violence*, Paris, Odile Jacob, 2007.
TAYLOR, Ch., *Le Malaise de la Modernité*, Paris, Cerf, 1994.
KEUCHEYAN, R., *Le constructivisme, des origines à nos jours*, Paris, Hermann, 2007.
RICOEUR, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1997.
RORTY, A. *The identities of persons*, univ. of California Press, 1976.
SARTRE, J-P. *L'être et le néant*, Gallimard, 1970.
id. *Réflexions sur la question juive*, Gallimard, 1985.
WIEVIORKA, M., *La différence. L'identité culturelle : enjeux, débats et politiques*, Paris, Editions de l'Aube, 2005.
WIGGINS, D. *Continuity, identity and essentialism*, in *Synthese*, 1974.

MINEURES : Enseignements autres disciplines de Paris X **(voir brochures en ligne ou au bat.L bureau R06)**

- Littérature française et comparée
- Etudes théâtrales
- Etudes cinématographiques

ENSEIGNEMENT DE LANGUES :

LMPHI260 : anglais

B.HALIMI

MASTER II

Premier semestre (S3)

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

LMPHI316 Philosophie et histoire des sciences

J.M. SALANSKIS et S.BOUQUET

La vérité : interprétations scientifiques et conflits philosophiques

Dans ce cours, on voudrait traiter d'un vieux sujet central de la philosophie, la *vérité*, d'un double point de vue : à la fois de manière épistémologique et dans une perspective de philosophie générale.

Du côté épistémologique, nous nous intéresserons aux constructions théoriques fixant la notion ou le critère de vérité dans les sciences. On abordera sans nul doute, de ce point de vue, la sémantique logique tarskienne et le problème de la vérité mathématique, mais aussi, peut-être, la logique libre ou le débat sur la vérité de la physique.

Du côté de la philosophie "pure", nous essaierons de comprendre comment les grands courants et les grandes sensibilités philosophiques se définissent et se séparent autour de la question de la vérité. On travaillera alors sur certains auteurs clefs : Kant, Frege, peut-être Hegel, Russell, Heidegger, Wittgenstein, etc. Tout cela dans les limites du temps disponible. Le projet est de continuer ce séminaire l'année prochaine.

Bibliographie

TARSKI, A., « Le Concept de Vérité dans les langages formalisés », in G. Granger (ed.) *Logique, sémantique et méta mathématique*, Paris, Armand Colin, 1972, p. 157-269.

HEIDEGGER, M., « De l'essence de la vérité », in *Questions I*, Paris, Gallimard, 1968, p. 161-194.

LMPHI317 Philosophie, Ethique et Sciences Sociales.

Martine de GAUDEMAR

Individus, personnes et personnages. S1- Mercredi 14h-17h.

Ouvert aux agregatifs

Il faut partir de cas particuliers comme Léonard de Vinci, individu vivant, personnalité de l'art, personnage historique et emblématique, devenu sous la plume de Freud une personnalité libidinale typique. D'autres individualités épistémiques sont constructibles sur le nom de Léonard où les traits psychosociaux prévaudraient sur les traits pulsionnels et affectifs.

A partir de tels exemples, le séminaire étudiera les formes individuelles prises par la figuration et la conceptualisation, formes qui enveloppent le collectif d'une culture et d'un langage partagés.

On travaillera les différences entre individuation et individualisation, entre individu vivant et individualité typique, entre personnes et personnages, selon l'importance donnée aux approches narratives ou réalistes, biologiques ou logiques, esthétiques ou métaphysiques. L'évocation de mondes possibles et de doubles contrefactuels de chaque personne aidera à préciser ce qu'il en est d'une individualité singulière ou plurielle. Une attention particulière sera donnée au débat fictif entre Leibniz et Locke sur la question de l'identité personnelle (*Nouveaux essais sur l'entendement humain*, II, XXVII), ainsi qu'à la conception du nom propre comme opérateur d'individualisation, s'il peut se décliner au pluriel et engendrer une famille ou une série de personnages approchant.

Les formes culturelles reconnues comme le roman ou l'opéra, ou populaires comme le cinéma sont un réservoir d'exemples et de scénarios à analyser pour en dégager le questionnement philosophique immanent.

Bibliographie

Anzieu D., *Le Moi-peau*, Dunod, Paris, 1985.

Castel P-H, *La métamorphose impensable*, Gallimard 2004.

Cavell S., - *La projection du monde. Réflexions sur l'ontologie du cinéma*, Belin, 1999.

- *A la recherche du bonheur. Hollywood et la comédie du remariage*, Cahiers du cinéma, 1981.
- *Un ton pour la philosophie - Moments d'une autobiographie*, Bayard, 2001..
- Certeau M. de, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Folio/ Gallimard, 2002. .
- Deleuze G. *Proust et les signes*, 2e éd.,1970.
- Descombes V., *Proust - Philosophie du roman*, Minuit, Paris, 1987.
- Douglas M., *Comment pensent les institutions*, La Découverte, 1999/2004.
- Gary-Prieur M-N, *L'individu pluriel- Les noms propres et le nombre*, CNRS/Editions, Paris, 2001.
- Gauchet M. et Swain G., *La pratique de l'esprit humain*, Gallimard/Tel, 2007.
- Gaudemar M. de, *Leibniz - De la puissance au sujet*, Vrin Paris, 1994.
- Geffray C., *Le nom du Maître*, Arcanes, 1996.
- Godelier M. - Hassoun J., *Meurtre du père - Sacrifice de la sexualité, Approches anthropologiques et psychanalytiques*, Arcanes 1996.
- Goldstein K., *La structure de l'organisme*, Paris, Gallimard, 1951.
- Julien P., *Pour lire Jacques Lacan*, Points-Essais.
- Kaufmann J-C., *Ego-Pour une sociologie de l'individu*, Hachette - Littératures, 2001/2004.
- Kripke S., *La logique des noms propres*, Minuit, Paris, 1972/1982.
- Lacan J., *Séminaire II (Le Moi)*, Paris, Seuil. 1978.
- Levi-Strauss C., *L'identité*, séminaire au Collège de France, Paris PUF/Quadrige, 1977.
- Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1950, 1999.
- Mijolla A. de, *Les visiteurs du moi - Fantômes d'identification*, Les Belles Lettres, 1981.
- Ortigue E., *Le discours et le symbole* (Vrin 1962), Beauchesne, 2007.
- Pariente J-C., *Le langage et l'individuel*, Paris, A. Colin, 1973.
- Pigeaud J., *La maladie de l'âme - Etude sur la relation de l'âme et du corps dans la tradition médico- philosophique antique*, Paris, Belles-Lettres, 1981.
- Simondon G., *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, J. Million, Grenoble, 2005.
- Strawson P.F, *Les Individus*, Seuil, Paris, 1959/1973.
- Taylor C., *Les sources du moi- La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.
- Théry I., *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*. Odile Jacob, 2007.
- Veyne P., *Sur l'individu*, Paris, Seuil, 1997.
- Zizek S., *Le sujet qui fâche*, 3e partie, Paris, Flammarion, 2007.

Un cycle de conférences sera organisé. Elles auront lieu le mercredi de 17h à 19h.

LMPHI318 Philosophie générale et philosophie morale

Catherine CHALIER

Humain/Inhumain

Le séminaire commencera par réfléchir à la mise en question de l'humanisme au XX siècle et à sa critique par des penseurs qui mettent en cause sa capacité à penser l'humain. Puis, dans une démarche plus radicale, il s'agira de s'intéresser à la mise en question de l'humain comme tel et à la fragilité de la frontière qui le sépare de l'inhumain sur des plans différents. Ceux qui consistent à exterminer les individus ou les peuples jugés indignes de faire partie des vivants humains posent la redoutable question de l'inhumanité qui habite l'homme ; ceux qui, de nos jours, mettent en cause la frontière entre l'animalité et l'humanité, voire celle entre l'artefact et l'humain, en raison en particulier des découvertes biologiques méritent une attention toute particulière.

Indications bibliographiques :

- M.Heidegger, *Lettre sur l'humanisme* (1946), Aubier, 1964.
- E. Levinas, *Humanisme de l'autre homme* (1972) Biblio poche.
- T.Adorno, le chapitre *Méditations sur la métaphysique*, « *Après Auschwitz* » in *Dialectique négative*. Payot, 1978.
- R.Antelme, *L'espèce humaine* (1957), Gallimard, 1978.
- C. Labrusse-Riou, *Ecrits de bioéthique*, PUF, 2007.
- Monette Vacquin, *Main basse sur le vivant*, Fayard, 1999.
- E. de Fontenay, *Sans offenser le genre humain*, Albin Michel, 2008.

LMPHI333 Texte philosophique : Allemand

D. FRANCK

Husserl : Idées..I (cours d'agrégation).

Bibliographie :

- Husserl, Idées directrices pour une phénoménologie*, coll. Tel Gallimard
- Levinas, article sur les Idées.. I in *Les imprévus de l'histoire*, Livre de poche.

LMPHI 335) Histoire et philosophie des sciences

Bernadette Bensaude-Vincent

Qu'est-ce qu'une technoscience ?

Le concept de technoscience a été introduit dans les années 1970-80 bien que l'interdépendance étroite entre recherche scientifique et technologique ne date pas d'il y a vingt ans. Que signifie donc l'apparition de ce terme et sa banalisation ? Renvoie-t-il à un changement effectif dans l'organisation sociale de la recherche ? Ou bien désigne-t-il une nouvelle mentalité, un nouveau rapport au savoir ? Faut-il l'articuler avec la post-modernité ?

On commencera par esquisser une généalogie du concept de technoscience au fil d'un rappel historique sur les rapports entre science et technique. On montrera que la technoscience est le terme actuel d'un processus évolutif qui, loin d'être indépendant du contexte socio-historique, est traversé par des logiques économiques, sociales et culturelles. Au travers de plusieurs exemples, on cherchera à saisir les réalités épistémologiques, sociologiques, économiques et anthropologiques que recouvre le régime de connaissance qu'on nomme technoscience et on s'efforcera de dégager les problèmes éthiques qu'il soulève (risques, responsabilité, gouvernance).

Fonctionnement

Ce cours ne requiert pas de formation scientifique, mais il exige une participation active des étudiants, et des lectures à chaque séance (souvent en anglais). Après deux séances d'introduction assurées par le professeur, chaque séance comprendra un bref exposé d'étudiant sur un livre ou un article de la bibliographie qui sera repris et discuté et synthétisé dans la suite de la séance.

Evaluation

Etant donné l'importance de la participation des étudiants, 20% de la note finale sera attribuée à l'assiduité et à l'activité de l'étudiant en cours. Pour les étudiants salariés qui ne peuvent être présents en cours ce 20% de la note finale sera obtenu par la rédaction d'un essai (5-6 pages) sur la question suivante : Quels sont les caractères épistémologiques, sociaux et culturels des technosciences ?

L'exposé fait en séance comptera pour 50% de la note finale. Pour les étudiants salariés qui ne peuvent être présents en cours ce 50% sera obtenu par la remise d'un dossier compte-rendu d'un ouvrage de la bibliographie.

Finalement les 30% restants correspondent à la préparation et à la rédaction d'un « journal de bord » composé d'une dizaine d'articles tirés de l'actualité scientifique (presse générale ou spécialisée), résumés dans leur argumentaire et commentés par l'étudiant.

Bibliographie

- Anders, Gunther, L'obsolescence de l'âme humaine, Paris, (1956) rééd. 2004
- Arendt, Hannah, *La condition de l'Homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983.
- Arendt, Hannah, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
- Beck, Ulrich, *La société du risque*, Paris, Flammarion, 2001.
- B. Bensaude-Vincent, William R Newman eds 2007, *The Artificial and the Natural. An Evolving Polarity*, Cambridge Mass, MIT Press.
- Drexler, Eric (1986) *Engines of Creation*, New York, Anchor Books, trad française *Engins de création*, Vuibert, 2006.
- Ferenci, Thomas (dir.), *Les défis de la technoscience*, Bruxelles, Éditions complexe, 2001.
- Gras, Alain, *Les macro-systèmes techniques*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1997.
- Gras, Alain, *Grandeur et dépendance*, Paris, PUF, 1993.
- Habermas, Jürgen, *La science et la technique comme idéologie*, Paris, Denoel, 1973.
- Hacking, Ian (1983) *Representing and Intervening*, Cambridge, Cambridge University Press. Traduction française *Concevoir et expérimenter*, Paris, édition Christian Bourgois, 1989.
- Haraway, Donna J, Simians, *Cyborgs and Women. The reinvention of Nature*, New York Routledge, 1991. trad fr. *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences - Fictions - Féminismes, Anthologie* établie par Laurence Allard, Delphine Gardey et Nathalie Magnan. Editions Exils, 2007.
- Hård, Mikael, Jamison, 2005, Andrew. *Hubris and Hybrids: A Cultural History of Technology and Science*, New York, Routledge,.

- Homburg, Ernst , Travis, Anthony, Schröter, Harm G. eds, (1998) *The Chemical Industry in Europe, 1850-1914, Industrial growth, Pollution and Professionalization*, Dordrecht, 1998, Kluwer Academic Publishers
- Hottois, Gilbert, *Philosophie des sciences, philosophies des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Jasanoff Sheila (ed.), 2002, *States of Knowledge: The Co-Production of Science and Social Order*, London: Routledge.
- Jasanoff Sheila, 2005, *Designs on Nature: Science and Democracy in Europe and the United States*, Princeton: University Press.
- Jonas, Hans, *Le principe responsabilité*, Paris, Éditions du Cerf, 1997.
- Kay, Lily 2000, *Who Wrote the Book of Life ?* Stanford, Stanford University Press.
- Lafontaine, Céline, *L'empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine*, Paris, Seuil.
- Lafontaine, Céline, 2008, *La société postmortelle*, Paris Seuil, 2008
- Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1997.
- Latour, Bruno, *Politiques de la nature*, Paris, La Découverte, 2001.
- Lévy, Pierre, *World Philosophie*, Odile Jacob, Paris 2000.
- Lévy, Pierre, *L'intelligence collective*, Paris, La Découverte, 1997.
- Nowotny, Helga, Scott, Gibbons (2001) *Rethinking science*, trad fr *Repenser la science, expertise et société à l'heure de l'incertitude*, Paris, Belin, 2003
- Pestre, Dominique (2003) *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation*. Paris , INRA éditions.
- Stuart W. Leslie, *The Cold War and American Science*, New York Columbia University Press Book, 1993.

LMPCX308 Version philosophique (Cas particulier des étudiants préparant l'agrégation)

L'enseignement des langues sera assuré par le séminaire de traduction des textes en langues étrangères au programme de l'agrégation (3 ects) :

- **Séminaires concernant les deux épreuves écrites sur programme de l'agrégation. :**
LMPCX31A LMPCX31B LMPCX31C

Ces 3 cours retenus étant des cours de 2h répartis sur 20 semaines (et non de 3h répartis sur 13 semaines comme pour les Master classiques), l'obtention de ce S3 se fait nécessairement sur 1 an et non sur 1 semestre. Leur répartition en majeur (6 ects), mineur (6 ects) et libre (3 ects) est laissée à votre initiative ;

LMPHI340 : Anglais

T.Hoquet

Ce cours est destiné aux étudiants du master philo ayant atteint le niveau 3 de non-spécialistes. Il vise à développer, par des exercices, les quatre compétences linguistiques : compréhension orale/écrite, expression orale/écrite. Le cours du premier semestre proposera de travailler autour du thème général : « Philosophies of nature ».

ENSEIGNEMENT LIBRE : 1 heure et demie par semaine, 3 Ects

L'étudiant choisira un enseignement dans toute formation de licence ou de Master de Paris X-Nanterre (voir affichage liste Paris X). Les parcours recommandent de prendre cet enseignement dans une discipline associée à la discipline fondamentale (par exemple : économie, histoire de l'art, lettres, histoire des sciences).

Second semestre (S4)

LMPHI 411 : Histoire de la philosophie

.J.-F. Balaudé

Se transformer, transformer le monde : portée et extension du projet de vie philosophique

Le projet de « vie philosophique », qui caractérise la compréhension et la pratique antique de la philosophie, s'élabore en opposition à d'autres modes de vie, dont la philosophie dresse elle-même la typologie. Ce projet

est pensé comme la mise en œuvre d'un rapport plein (autant que les capacités de l'homme le permettent) à la vérité, qui ne nous est pas immédiatement accessible telle quelle. Ce rapport plein suppose la transformation intérieure de l'individu philosopant : cela constitue l'effet obvie de la pratique de la philosophie, produit par ce que P. Hadot appelle les « exercices spirituels ». Mais se pose dès lors la question de l'extension des effets de la pratique de la philosophie au-delà de soi. En effet, si la vérité de l'homme est dans la pratique de la philosophie, alors il revient aussi au philosophe de penser les conditions de propagation de la philosophie, que ce soit à partir d'elle-même, comme activité rayonnante, ou à partir de la méditation de la nature du politique et des voies de sa réforme. L'on explorera à la fois les formes prises dans l'Antiquité par le projet de vie philosophique qui conduit à la transformation de soi, et les prises de position philosophiques sur la nécessité, ou tout au moins la possibilité, de transformer le monde humain, voire le monde naturel, à partir d'un savoir vrai.

L'on s'appuiera, pour mener l'enquête, sur des travaux contemporains dans lesquels sont reprises les problématiques liées à la vie philosophique et au souci de soi, comme ceux d'A.-J. Voelke, P. Hadot, M. Foucault, A. MacIntyre ou R. Shusterman. Sera également à l'horizon de la réflexion l'affirmation de Marx selon laquelle l'impératif de transformer le monde suppose de s'affranchir de l'attitude contemplative et purement interprétative adoptée jusque-là par les philosophes.

Eléments de bibliographie critique

Sur la vie philosophique, de l'Antiquité à nous :

J. Domanski, *La philosophie, théorie ou manière de vivre ?*, Paris-Fribourg, éd. du Cerf – Presses de Fribourg, 1996.

M. Foucault, *L'herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard-Seuil, 2001.

P. Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, rééd. Albin Michel, 2002.

P. Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Folio-Essais, 1996.

P. Hadot, *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris, Gallimard, 2004.

A. MacIntyre, *Après la vertu*, trad. fr., Paris, PUF, 1997.

M. Nussbaum, *The Therapy of desire. Therapy and practice in Hellenistic ethics*, Princeton, 1996.

R. Shusterman, *Vivre la philosophie. Pragmatisme et art de vivre*, trad. fr., Paris, Klincksieck, 2001.

A.-J. Voelke, *La philosophie comme thérapie de l'âme*, Paris-Fribourg, éd. du Cerf – Presses de Fribourg, 1993.

Sur Marx et l'interprétation de son appel à « transformer le monde » :

K. Marx, *Thèses sur Feuerbach*, 1845.

H. Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, L'Arche, 3 vol., rééd., 1977-1981.

LMPHI417 Philosophie et sciences sociales

R.DAMIEN

Le moment PROUDHON

L'ambition de la recherche est de dégager les fondements philosophiques du socialisme dans leur spécificité et leur modernité en les confrontant avec les fondements philosophiques du libéralisme remarquablement examinés depuis une trentaine d'années et aujourd'hui dominants. On inaugurera ce travail fondamental par l'examen d'une œuvre centrale du XIX^e siècle français : celle de Proudhon dont le rayonnement polémique nous permettra d'être au cœur des débats constitutifs de l'émergence d'une pensée originale et féconde de l'ordre social. On privilégiera pour cela son œuvre majeure : **Qu'est-ce que la propriété ?**

Pierre Joseph Proudhon, *Qu'est ce que la propriété ?* Introduction et notes de Michel Augé-Laribé, Marcel Rivière éditeur, 1926

Une édition en Livre de poche est annoncée pour la rentrée

LMPHI 414 Esthétique

Baldine SAINT GIRONS et Didier LAROQUE

Faire, construire, architecturer

Pourquoi l'architecture (comprise comme archi-technique, technè et archè) a-t-elle été tenue pour « le faire » par excellence ? Que nous apprend-elle de spécifique sur la nature de l'art ? Et comment son évolution nous oblige-t-elle à penser de façons spécifiques la jonction entre théorie et pratique ?

Trois axes de recherches seront privilégiés :

- 1) Le repérage de moments critiques de l'histoire de l'architecture (et, en particulier, le moment baroque et le moment piranésien),
- 2) La comparaison de l'architecture avec les autres arts de l'espace (les arts de la peinture et de la sculpture, mais aussi ceux du théâtre et du cinéma)
- 3) L'étude des façons dont l'art et la philosophie empiètent l'un sur l'autre et des interactions entre théorie artistique et théorie philosophique. Quelle conception du réel véhicule l'architecture ? En quoi la notion d'utilité induit-elle soit le refus de l'esthétique, soit son remaniement ? Pourquoi la philosophie du sublime s'est-elle principalement élaborée à partir de l'architecture ?

Bibliographie

ARASSE Daniel, *On n'y voit rien*, Paris, Denoël, 2000.

BADIOU Alain, *L'être et l'événement*, Paris, Seuil, 1988 ; *Petit manuel d'inesthétique*, Paris, Seuil, 1998.

BURKE Edmund, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau (1757)*, trad. Baldine Saint Girons, Paris, Vrin 1990 & 1998

DELEUZE Gilles, *Logique du sens*, Paris, éditions de Minuit, 1969 ; *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, éditions de Minuit, 1991.

GOETZ Benoît, *La dislocation - Architecture et philosophie*, Paris, éd. de la Passion, 2002.

HEGEL, *Cours d'esthétique*, trad. Jean-Pierre Lefebvre et Veronika von Schenk, Aubier, 1995.

HEIDEGGER, « *Bâtir, habiter, penser* » (1951) dans *Essais et conférences*, trad. André Préau, Gallimard, 1958 ; *Acheminement vers la parole*, trad. Fédier, Gallimard, 1979, p. 199.

KANT Emmanuel, *Critique de la faculté de juger (1790)*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin 1968 et trad. J.R. Ladmiral, M. B. de Launay et J.M. Vaysse, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1985.

KAUFMANN Pierre, *L'Expérience émotionnelle de l'espace*, Paris, Vrin 1967, 7^e éd., 1999 ; *Qu'est-ce qu'un civilisé ?*, Atelier Alpha bleue, diff. Vrin, 1995.

LACAN Jacques, *Le Séminaire, livre XI, Les quatre concepts*, 1964, Paris, Seuil, 1973.

LAROQUE Didier, *Le discours de Piranèse. L'ornement sublime et le suspens de l'architecture*, Paris, éditions de la Passion, 1999 ; *Le Temple*, Bayard, 2002 ; *Paysage et ornement*, codir. avec B. Saint Girons, Paris, Verdier, 2005 ; « *Sur Boullée* », *Revue des deux mondes : Penser l'architecture*, mars 2007, pp. 118-125.

SAINT GIRONS Baldine, *Esthétiques du XVIII^e siècle, Beaux-arts, Architecture, Art des jardins*, Philippe Sers, 1990 (à consulter en bibliothèque) ; *Le sublime, de l'antiquité à nos jours*, Paris, Desjonquères, 2005 ; « *Pierre Kaufmann et la refondation de l'esthétique – D'un privilège de l'architecture* », *Revue philosophique*, avril 2006, pp. 193-216 ;

« *Spatier, architecturer, penser* », *Revue des deux mondes*, mars 2007, pp. 128-138 ; *L'Acte esthétique*, chap. V, 50 questions, coll. dirigée par Belinda Cannone, Klincksieck, janvier 2008.

VICO, *De l'antique sagesse de l'Italie*, traduction par Jules Michelet, présentation et notes par Bruno Pinchard, Paris, GF-Flammarion, 1993.

LMPHI418 : Philosophie contemporaine

J. Seidengart et & E. Faye

L'invention de la modernité dans le regard du XX^e siècle (Duhem, Cassirer, Koyré, Blumenberg, Foucault).

Éléments bibliographiques :

DUHEM (P.), *Sôzein ta phainomena, Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée*, 1908, Vrin, 1982².

CASSIRER (E.), *Individu et Cosmos dans la Philosophie de la Renaissance*, 1927, tr. P. Quillet, Paris, Minuit, 1983 ; *Le problème de la connaissance dans la philosophie et la science des temps modernes*, t. 1, Paris, Cerf, 2004 ; tome 2, tr. fr., Paris, Cerf, 2005 ; *La Philosophie des Lumières*, tr. Quillet, Paris, Fayard, 1966, nombreuses rééditions.

KOYRÉ (A.), *Du Monde clos à l'Univers infini*, Gallimard, TEL, 1988.

"" "" *Études Galiléennes*, Hermann, rééd. 1966.

"" "" *Études d'histoire de la pensée scientifique*, rééd. TEL, Gallimard, 1990.

"" "" *Études d'histoire de la pensée philosophique*, rééd. TEL, Gallimard, 1990.

BLUMENBERG (H.), *La légitimité des Temps modernes*, 1966, tr. fr. 1999 ; *Die kopernikanische Wende (1965) ; Die Genesis der kopernikanischen Welt (1975, 2007⁴)*.

FOUCAULT (M.), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966 ; *L'Archéologie du Savoir*, 1969, Gallimard.

B. Enseignements d'autres départements de l'Université Paris X **(Enseignements complémentaires)**

Histoire et Lettres *Histoire du livre et des institutions scientifiques*

(voir le département d'Histoire à l'UFR SSA, bat.D)

Littérature comparée : (S1 ou S3))

Ethnologie : Voir département d'ethnologie, 01 40 97 75 26

Etudes Théâtrales : Premier semestre :

Les cours ont lieu à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), 2, rue de Vivienne, 75002.
Paris. Salles au rez-de-chaussée.

LMTTH326 Histoire de la mise en scène en Allemagne au XXe siècle Jean Louis BESSON

LMTTH312 Problématique de la traduction théâtrale Jean- Michel DÉPRATS

Etudes Théâtrales : Deuxième semestre

LMTTH315 Quelques approches du XVIIIème siècle aujourd'hui Jean JOURDHEUIL

LMTTH438 Histoire, violences, théâtre. XVIIe siècle/XXIe C.BIET

-Histoire de l'art

Séminaires de M. Thierry DUFRENE (voir secrétariat d'Histoire de l'art, bat D)

Etudes cinématographiques (Master I)

Etudes cinématographiques (Master II) voir brochures en ligne ou au secrétariat des masters.

Sciences politiques :

Terence Marshall

JM3TH404 : Philosophie politique et juridique

C. Enseignements complémentaires extérieurs à Paris X-Nanterre :

LMPHI3X8 Art, Création, Cognition

Claude Imbert – ENS / et Ségolène Le Men Paris X (voir programme ENS) séances hebdomadaires de novembre à mars)

Cours validé pour le premier semestre du Master II

Ce séminaire interdisciplinaire (département Histoire et théorie des arts, département de philosophie, département d'études cognitives, département de sciences sociales) est associé à l'Université Paris X Nanterre , outre quelques séances à l' INHA ou au Musée Quai-Branly

Ouvert à tous, ce séminaire s'adresse particulièrement aux étudiants de doctorat et de Master.

Vous pouvez prendre contact avec Claude Imbert par courrier électronique claud.imbert@ens.fr
EHESS.

LMPHI1X1 et LMPHI1X2 : Séminaires de Méthodologie de la recherche Histoire des sciences

Méthodes, sources en histoire des sciences EHESS Centre Koyré

Amy DAHAN, Bernadette BENSAUDE-VINCENT et Jacqueline CARROY

Introduction systématique aux questions méthodologiques, historiographiques et d'utilisation des sources relatives aux différents domaines de l'histoire des sciences.

Les séances auront lieu au Centre Alexandre Koyré, Muséum National d'Histoire Naturelle, Pavillon Chevreul, 57 rue Cuvier, 75005,Paris. Voir horaires et début des cours sur place

Contenu spécifique

Les deux semestres se feront sous la forme d'un atelier co-animé par Bernadette Bensaude-Vincent, Jacqueline Carroy et Amy Dahan, qui a lieu au centre Koyré (pavillon Chevreul, Musée national d'histoire naturelle).

En S1 : Méthodes, sources et historiographies I (LMPHI1X1),

En S2 : Méthodes, sources et historiographies II (LMPHI1X2),

Ces deux unités (chacune de 36h, soit 12 séances de 3 heures) se feront sous la forme d'un atelier interactif et seront une introduction systématique aux questions méthodologiques, de sources et d'historiographies sur l'ensemble des sous-domaines de la mention. Elles valent chacune 6 crédits (ECTS)
Chaque unité sera répartie en 3 séquences de 4 séances chacune.

Les trois séquences de LMPHI1X1 sont :

Introduction à l'histoire des sciences : chronologies, méthodes
Epistémologie, philosophie des sciences
Sociologie de la connaissance

Les trois séquences de (LMPHI1X2 sont :

Science dans l'espace public
Sciences de l'homme et sciences sociales
Sciences dans un monde globalisé

Cours proposés en EC LIBRES par le département de philosophie 2008-2009

Ces EC ne supposent aucun pré-requis.

LZPHI793- VICO AUJOURD'HUI (B.Saint-Girons)

Vico est l'auteur de la première autobiographie philosophique. Ses travaux sur la mythologie anticipent les recherches modernes. Et ses recherches sur l'origine du langage sont d'une extrême modernité. Mais c'est surtout la psychanalyse dont il semble préfigurer le développement.

Le privilège qu'il donne à une perspective génétique, sa conviction que le passé laisse des « traces » ineffaçables, son souci de la construction plus que de l'interprétation et sa découverte du langage métaphorique comme langage originaire, font penser à Freud. Chez Vico comme chez Freud, une biographie fantastique peut seule rendre compte des créations du monde enfant : chacun d'eux invente un nouveau mythe qui concerne la naissance du langage dans son rapport originaire à un père primitif omnipotent ; mais là où Vico retrace la création figurée et verbale du dieu Jupiter à partir des éclairs et de la foudre, Freud évoque l'appropriation collective du langage à partir du meurtre collectif du chef de la horde.

Sources primaires indispensables :

– *Vico, De l'antique sagesse de l'Italie, traduction par Jules Michelet, présentation et notes par Bruno Pinchard, Paris, GF-Flammarion, 1993.*

– *Vico, La Science nouvelle, traduction par Alain Pons, Fayard, coll. L'esprit de la cité, 2001 (seule traduction à utiliser)*

– *Vico, Vie de Giambattista Vico écrite par lui-même, traduction par Jules Michelet, présentation et notes par Davide Luglio, Allia, 2004.*

Atelier de lecture (2008-2009)

Département de philosophie, Université Paris X-Nanterre

Amours Relations Objets

Co-organisé par Martine de Gaudemar et Thierry Hoquet.

Qu'est-ce que l'atelier de lecture du département de philosophie ?

C'est l'occasion de relire un texte important de la philosophie, et d'en discuter de manière libre et informelle.

L'atelier a pour vocation de réunir, autour d'un objet commun, les étudiants de tous niveaux et les enseignants par delà leurs thèmes de recherche spécialisés.

Principe : pour chaque séance, un texte est proposé à la lecture ou à la relecture.
Un exposé introductif de 30 minutes présente le texte et ouvre la discussion générale.

Horaire : le mardi soir de 17h à 19h.

Lieu : au bâtiment L, U. de Nanterre (salle à préciser).

Participation : le groupe de lecture est ouvert à tous participants « motivés », c'ad ayant lu les textes qui font l'objet de la discussion.

Contacts : Thierry Hoquet (thierry.hoquet@hotmail.fr) ; Martine de Gaudemar (mdegaudemar@wanadoo.fr).

Pendant deux ans, la conversation philosophique de l'atelier de lecture a tourné autour des individus, abordant la constitution relationnelle de leurs identités et de leur sexualité, naviguant entre absolutisme et constructivisme, réalisme et nominalisme.

Il était temps d'interroger directement les relations qui constituent les liens sociaux et amoureux et déterminent les choix d'objets.

Pour aborder les relations amoureuses, mais aussi les amours qui cimentent le lien social (amour du maître, amour du chef, amour des parents et des enfants, des frères et sœurs réels et imaginaires), on propose d'y reconnaître le rôle crucial d'objets réels, imaginaires et symboliques.

Objets magiques, évanescents ou abjects, dégoûtants, horribles ou scintillants comme le givre de la cristallisation stendhalienne qui auréole de beauté le misérable réel du corps humain, les objets partiels, pulsionnels ou libidinaux devront être restitués à la dignité d'objets de savoir, et fonctionner comme objets transitionnels dans la conversation philosophique.

Quels sont ces objets qui déterminent obscurément les quêtes désirantes et amoureuses ? Il n'y a guère de risque d'absolutisation pour ces objets virtuels, irréels ou spectraux, ou quotidiens et ordinaires qui n'ont pas toujours de place reconnue dans le mobilier ontologique. Le risque serait plutôt de les oublier ou de les mépriser comme tout ce qui vient rappeler l'existence d'une énergie pulsionnelle et libidinale.

Calendrier 2008-2009.

Mardi 21 octobre- Mardi 18 novembre- Mardi 9 décembre- Mardi 6 janvier- Mardi 17 février-
Mardi 17 mars- Mardi 7 avril 2009- Mardi 12 mai 2009.

Annexe I

Les parcours

1. Le parcours « généraliste »

Le parcours généraliste est celui qui ouvre au choix de l'étudiant tous les EC du tableau d'ensemble du Master sans restriction.

Les règles de validation sont celles qui sont définies dans les pages qui précèdent.

Notez bien les cas particuliers des étudiants préparant les concours, et des étudiants préparant le diplôme de l'ENS. Notez en particulier que tous les étudiants du Master peuvent valider des enseignements offerts par le diplôme de l'ENS.

Le programme des enseignements de l'ENS pourra être consulté au secrétariat des Masters.

2. Le parcours Histoire et Philosophie des Sciences (HPS)

Le parcours HPS s'appuie sur les compétences du Centre d'Histoire et de Philosophie des Sciences, (Dir. B. Bensaude-Vincent), qui comprend 8 enseignants chercheurs, ainsi que sur l'ensemble de l'équipe enseignante de l'Ireph (Institut de Recherches Philosophiques (dir :J.Seidengart). Grâce à la mutualisation des enseignements avec plusieurs établissements parisiens (EHESS (centre Alexandre Koyré), Université de Paris I et Collège de France) elle élargit encore l'éventail des ressources pour délivrer une solide formation en histoire et philosophie des sciences.

L'objectif de ce parcours est de donner une formation fondamentale de haut niveau dans le domaine de l'histoire et de la philosophie des sciences, et des méthodes pour penser les sciences et les techniques dans leurs contextes sociaux et culturels. Il prépare à la recherche (thèse de sciences humaines) mais ouvre aussi des débouchés professionnels dans les domaines de l'enseignement, de la médiation scientifique, de l'édition. Le dispositif offre des possibilités d'orientation à l'issue du M1. L'étudiant pourra préparer les concours de l'agrégation et du CAPES de philosophie, ou d'autres concours de la fonction publique.

1) En Première année de Master (M1):

Mémoire : Le mémoire de M1 (mémoire bref d'au moins 40 pages) portera sur un sujet relevant des domaines de l'épistémologie, de la logique ou de l'histoire des sciences. Il pourra consister en une revue de la littérature existante sur le thème envisagé pour le mémoire de M2.

2) En seconde année de Master (M2).

Mémoire : Le mémoire de M2 d'une centaine de pages devra porter sur un sujet relevant des domaines de l'épistémologie, de la logique ou de l'histoire des sciences. Il sera défini en concertation avec le ou les directeurs de recherche. Il devra développer un travail de recherche original.

Parcours HPS

Semestre 1

UE		ects	h	enseignant
LMPUF110	Séminaire philosophique (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI116	Philosophie générale et philosophie politique	6	39	Damien /Ogilvie
LMPUF12S	Histoire et philosophie des sciences 1	6		
LMPHI125	Philosophie et histoire des sciences	6	39	Seidengart
LMPUC130	Évaluation de la recherche	3		
LMPUC140	Renforcement disciplinaire (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI141	Dissertation et commentaire de texte	6	39	Malabou
<input type="checkbox"/> LMPHI143	Logique	6	39	Bonnay
LMPUC15S	Méthodologie d'histoire et de philosophie des sciences	3	19,5	
LMPHI1X1	Méthodes et sources en histoire des sciences 1	3	19,5	Bensaude, Dahan, et Carroy
LMPUC160	Langue (1 au choix)	3	19,5	
LMPHI160 ou <input type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues :			Hoquet
LMPUL170	Libre Liste Paris X (1 ec au choix)	3	19,5	
<input type="checkbox"/>				

Semestre 2

UE		ects	h	enseignant
LMPUF21S	Histoire et philosophie des sciences 2	6		
LMPHI235	Philosophie du langage et épistémologie de la linguistique	6	39	Salanskis Bouquet
LMPUF220	Mémoire	15		
LMPUC23S	Renforcement en histoire et philosophie des sciences 1	6		
LMPHI1X2	Méthodes et sources en histoire des sciences 2	6	39	Bensaude, Dahan, Carroy
LMPUC240	Langue (1ec au choix)	3	19,5	
LMPHI240 ou <input type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues			Halimi

Semestre 3

UE		ects	enseignant
LMPUF31S	Philosophie et Histoire des sciences 1	6	
LMPHI316	Philosophie et histoire des sciences	6	Salanskis
LMPHI335	Technoscience	6	Bensaude-Vincent
LMPUF320	Evaluation de la recherche	12	
LMPUC33S	Renforcement en histoire et philosophie des sciences 2 (1ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/>	Séminaire extérieur	6	etc
LMPUC340	Langue (1ec au choix)	3	
<input type="checkbox"/> LMPHI160	Langues UFR Langues ou UFR Anglais ou Anglais philosophique		Hoquet
LMPUL350	Libre (1 ec au choix)	3	
<input type="checkbox"/>	Liste Paris X		

Semestre 4

UE		ects	enseignant
LMPUF41S	Philo et histoire des sciences 2 (1ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/> LMPHI417	Philosophie et sciences sociales	6	Damien
<input type="checkbox"/> LMPHI415	Philosophie moderne	6	Faye / Seidengart
LMPUF420	Mémoire	21	
LMPUC430	Langue (1 ec au choix)	3	
<input type="checkbox"/> Ou LMPHI240	Langues vivantes UFR Langues et Anglais ou Anglais philosophique		Halimi

Parcours « Philosophie politique »

Le parcours philosophie politique s'appuie sur les ressources de l'équipe SOPHIAPOL EA 3932, « Théorie de la reconnaissance » (dir. Ch. Lazzeri, Alain Caillé) qui comprend 24 enseignants chercheurs. En vertu d'accords avec quelques établissements parisiens (EHESS, ENS), elle élargit encore l'éventail des ressources pour délivrer une solide formation en philosophie morale et politique.

L'objectif de ce parcours est de donner une formation fondamentale de haut niveau dans le domaine de la philosophie morale et politique et des sciences sociales. Il prépare à la recherche (thèse de sciences humaines) mais ouvre aussi des débouchés professionnels dans les domaines de l'enseignement, de l'administration de l'enseignement, de l'édition, du journalisme. Le dispositif offre des possibilités d'orientation à l'issue du M1. L'étudiant pourra préparer les concours de l'agrégation et du CAPES de philosophie, ou d'autres concours de la fonction publique.

1) En Première année de Master (M1):

Dans le cadre des UE complémentaires de langue (LMPUC160/240):

l'Allemand ou l'Anglais sont recommandés.

Le mémoire de M1 (d'au moins 40 pages) portera sur un sujet relevant des domaines suivants :

Philosophie morale et politique,

Philosophie des sciences sociales.

2) En seconde année de Master (M2).

Dans le cadre des UE complémentaires (LMPUC34P/420), l'Allemand ou l'Anglais sont recommandés

Le mémoire d'une centaine de pages devra porter sur un sujet relevant du domaine de la philosophie morale et politique, ou de celui de la philosophie des sciences sociales.. Il sera défini en concertation avec le ou les directeurs de recherche. Il devra développer un travail de recherche original préparant ou non à un futur travail de thèse..

Semestre 1

UE		ects	h	enseignant
LMPUF11P	UE fondamentale 1 (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI111	Histoire de la philosophie ancienne	6	39	Renaut / Brenet
<input type="checkbox"/> LMPHI116	Philosophie générale et philosophie politique	6	39	Damien/Ogilvie
LMPUF12P	UE fondamentale 2 (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI121	Histoire de la philosophie.	6	39	Hamou
<input type="checkbox"/> LMPHI122	Esthétique	6	39	Perret
LMPUC130	Évaluation de la recherche	3		
LMPUC140	Renforcement disciplinaire (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI141	Dissertation et commentaire de texte	6	39	Malabou
<input type="checkbox"/> LMPHI143	Logique	6	39	Bonnay
LMPUC15P	Méthodologie de la recherche Philosophie politique	3	19,5	
LMPHI151	Méthodologie générale + 4h de Documentation BU Paris X.			Haber / During
LMPUC160	Langue (1 au choix)	3	19,5	
LMPHI160 ou <input checked="" type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues :			Hoquet
LMPUL170	Libre Liste Paris X (1 ec au choix)	3	19,5	
<input type="checkbox"/>				

Semestre 2

UE		ects	h	enseignant
----	--	------	---	------------

LMPUF21P	UE fondamentale	6	39	
LMPHI217	Philosophie des Sciences Humaines	6	39	Haber
LMPUF220	Mémoire	15		
LMPUC23P	Mineure	6		
<input type="checkbox"/> Code SSA	Sociologie, philosophie et économie politique	6	39	
<input type="checkbox"/> Code SSA	Histoire et sociologie de la pensée économique	6	39	
LMPUC240	Langue	3	19, 5	
LMPHI240 ou <input type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues			Halimi

Semestre 3

UE		ects	enseignant
LMPUF31P	Fondamental (1 ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/> LMPHI317	Philosophie, éthique et sciences sociales	6	de Gaudemar
<input type="checkbox"/> LMPHI318	Philosophie générale et philosophie morale	6	Chalier
LMPUF320	Evaluation de la recherche	12	
LMPUC33P	Mineure (1 ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/> ELEFE309	Economie : Les grandes doctrines économiques	6	SEGMI
<input type="checkbox"/> ELEAO401	Economie Analyse des organisations	6	SEGMI
<input type="checkbox"/> ELEPH601	Philosophie économique et sociale	6	SEGMI
LMPUC34P	Langue (1 au choix)	3	
LMPCX309 ou LMPHI160	Langues UFR Langues ou UFR Anglais		Hoquet
LMPUL350	Libre (1 ec au choix)	3	
<input type="checkbox"/>	Liste Paris X		

Semestre 4

UE		ects	enseignant
LMPUF41P	Fondamental	6	
LMPHI417	Philosophie et sciences sociales	6	Damien
LMPUF420	Mémoire	21	
LMPUC430	Langue	3	
LMPCX401 ou LMPHI240	Langues vivantes UFR Langues et Anglais Anglais philosophique		Halimi

Parcours « Esthétique »

Le parcours d'esthétique s'appuie sur les ressources de l'équipe EA 3459 (Créart-phi) « Centre de recherches sur l'art, philosophie, esthétique » (dir. Maryvonne Saison) qui comprend 11 enseignants chercheurs et 11 enseignants chercheurs associés. En vertu d'accords avec plusieurs établissements (Universités Paris I, IV,

EHESS, ENS, CNRS), elle élargit encore l'éventail des ressources pour délivrer une solide formation en esthétique.

L'objectif de ce parcours est de donner une formation fondamentale de haut niveau en esthétique visant à développer une compétence double dans les domaines de la philosophie et de l'art. Il prépare à la recherche mais ouvre aussi des débouchés professionnels dans les domaines de l'enseignement, de la culture, de l'édition, des métiers liés à l'art. Le dispositif offre des possibilités d'orientation à l'issue du M1. L'étudiant pourra préparer les concours de l'agrégation et du CAPES de philosophie, ou d'autres concours de la fonction publique.

Conditions de validation du parcours :

1) En Première année de Master (M1):

1/ UE complémentaires de langue (LMPUC160): l'Allemand ou l'Anglais sont recommandés

2/ UE Libre (LMPUL170): Il est recommandé de choisir l'UE libre dans les enseignements offerts soit dans les départements d'Histoire de l'art ou des Arts du spectacle, (cf indications données au S2 et S3),

3/ UE Mineure (LMPUF23E) :

L'étudiant choisit un cours dans les départements nanterrois d'arts du spectacle et d'histoire de l'art ou à l'extérieur de Paris X (ENS, EHESS, Paris I, Paris IV).

Paris X :

Cinéma : séminaires de :Laurence Schifano, Rose-Marie Godier, Laurent Veray.

Théâtre : séminaire de Christian Biet,.

Histoire de l'art : séminaires de Thierry Dufrene (les indications seront données ultérieurement, cf département d'histoire de l'art)

Le mémoire de M1 (mémoire d'au moins 40 pages) portera sur un sujet relevant des domaines suivants :
Esthétique et philosophie de l'art
Histoire de la philosophie (ancienne, moderne ou contemporaine), philosophie générale et métaphysique.

4/ UE de langue (LMPUC240): L'étudiant choisira l'une des deux langues suivantes : anglais ou allemand.

2) En seconde année de Master (M2).

1/ UE Mineure (LMPUC33E):

L'étudiant choisit un cours dans les départements nanterrois d'arts du spectacle et d'histoire de l'art, ou à l'extérieur de Paris X.:

Paris X :

Cinéma : séminaires de Laurence Schifano, Raphaëlle Moine.

Théâtre : séminaires de Jean-Louis Besson, Jean-Michel Deprats, Jean Jourdheuil,

Histoire de l'art séminaires de T. Dufrene

2/ UE complémentaire (LMPUC34E)

L'étudiant choisira une langue : l'Allemand ou l'Anglais sont recommandés

3/ UE Libre (LMPUL350):

Il est recommandé de choisir l'UE libre dans les enseignements proposés dans le cadre de la mineure (Histoire de l'art, Arts du spectacle).

4/ UE de langues (LMPUC 430) :

L'étudiant choisira une langue : l'Allemand ou l'anglais sont recommandés

5/ Mémoire :

Le mémoire d'une centaine de pages devra porter sur un sujet relevant du domaine de l'esthétique et de la philosophie de l'art ou de la philosophie : histoire de la philosophie (ancienne, moderne ou contemporaine), philosophie générale et métaphysique. Il sera défini en concertation avec le ou les directeurs de recherche. Il devra développer un travail de recherche original préparant ou non à un futur travail de thèse.

Semestre 1

UE		Ects	H	enseignant
LMPUF11E	Fondamental 1 (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI111	Histoire de la philosophie ancienne	6	39	Renaut/Brenet
<input type="checkbox"/> LMPHI116	Philosophie générale et philosophie politique	6	39	Damien/Ogilvie
LMPUF12E	Fondamental 2 (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI122	Esthétique.	6	39	Perret
<input type="checkbox"/> LMPHI121	Histoire de la philosophie	6	39	Hamou
LMPUC130	Évaluation de la recherche	3		
LMPUC14E	Renforcement disciplinaire	6		
LMPHI141	Dissertation et commentaire de texte	6	39	Malabou
LMPUC15E	Méthodologie de la recherche	3	19,5	
LMPHI151	Méthodologie générale + 4h de Documentaire BU Paris X	3		Haber /During
LMPUC160	Langue	3	19,5	
LMPHI160 ou <input type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues :			Hoquet
LMPUL170	Libre Liste Paris X	3	19,5	
<input type="checkbox"/>				

Semestre 2

UE		Ects	H	enseignant
LMPUF21E	Fondamental (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPHI214	Esthétique	6	39	Szendy /During
<input type="checkbox"/> LMPHI212	Histoire de la philosophie contemporaine	6	39	Franck
<input type="checkbox"/> LMPHI216	Philosophie des Sciences Humaines	6	39	Haber
LMPUF220	Mémoire	15		
LMPUC23E	Mineure (1 ec au choix)	6		
<input type="checkbox"/> LMPCX204	Histoire de l'art	6	39	
<input type="checkbox"/>	Théâtre ou Cinéma	6	39	
<input type="checkbox"/>	Séminaires extérieurs, Paris I, Paris IV, ENS, EHESS	6	39	divers
LMPUC240	Langue	3	19,5	
LMPHI240 <input type="checkbox"/>	Anglais philosophique Ufr Langues			Halimi

Semestre 3

UE		Ects	enseignant
LMPUF31E	Fondamental (1 ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/> LMPHI316	Philosophie et histoire des sciences	6	Salanskis
<input type="checkbox"/> LMPHI317	Philosophie, éthique et sciences sociales	6	De Gaudemar
<input type="checkbox"/> LMPHI318	Philosophie générale et philosophie morale	6	Chalier
LMPUF320	Evaluation de la recherche	12	
LMPUC33E	Mineure (1 ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/> LMPCX306	Histoire de l'art	6	Histoire de l'art

<input type="checkbox"/>	Arts du spectacle-Théâtre ou Cinéma	6	
<input type="checkbox"/>	Séminaire extérieur	6	
LMPUC34E	Langue (1 ec au choix)	3	
<input type="checkbox"/> LMPHI333	Langue philosophique : Allemand		Franck
<input type="checkbox"/>	UFR Langues		
LMPUL350	Libre (1 ec au choix)	3	divers
<input type="checkbox"/>	Liste Paris X		

Semestre 4

UE		Ects	enseignant
LMPUF41E	Fondamental (1 ec au choix)	6	
<input type="checkbox"/> LMPHI414	Esthétique	6	Saint Girons
<input type="checkbox"/> LMPHI416	Histoire de la philosophie ancienne	6	Balaudé
<input type="checkbox"/> LMPHI417	Philosophie et sciences sociales	6	Damien
LMPUF420	Mémoire	21	
LMPUC430	Langue (1 ec au choix)	3	
<input type="checkbox"/> LMPCX401 ou <input type="checkbox"/>	UFR Langues ou Anglais		

Annexe II

Les séminaires d'Etudes doctorales

Les séminaires d'Etudes doctorales, en général annuels, permettent d'encadrer les étudiants qui sont engagés dans une thèse de doctorat. Ils sont librement ouverts aux étudiants du Master qui peuvent utilement y compléter leur formation. Se reporter au livret de l'Ecole doctorale.

Quelques indications sur les séminaires offerts par les professeurs émérites du département de philosophie.

A PARIS X

- Département de Philosophie

Jacques BIDET *Philosophie de l'altermondialisation*

Séminaire de Doctorat, second semestre, le jeudi de 17 à 20 heures
(la salle sera indiquée par voie d'affiche)

Philosophie politique de la mondialisation et de l'altermondialisation

Le processus fulgurant de « mondialisation » auquel nous assistons depuis trois décennies fait vaciller toutes les catégories de la philosophie politique. L'espace privilégié de la politique moderne, l'État-nation, s'effrite de toutes parts. Les grands mécanismes cognitifs, économiques et écologiques – les pratiques humaines de connaissance et de communication, de production et de destruction – se structurent en effet progressivement à des échelles toujours plus vastes. Et l'espace mondial s'ouvre à la libre initiative de tous les acteurs d'un marché universel. Que reste-t-il de la communauté nationale en tant que source de droit et de légitimité, et en tant que lieu d'un pouvoir supposé commun ? Que devient le citoyen ? Dans cet espace et sur cet espace universel, quel droit revient à chacun ? Quel droit de s'y déplacer, d'y demeurer, de se l'approprier ou d'en jouir, ou d'y vivre tout simplement ? Comment s'y définissent des « droits humains » imprescriptibles ? Et quelle peut en être la garantie ? Quel droit de tous à s'ingérer dans les relations entre chacun, ou de chacun dans les relations entre tous ? Quelle instance peut revendiquer le « monopole » d'une « violence légitime » ? Quels liens s'établissent entre force et droit, « violence » sociale et « lutte » politique ? Est-on fondé à avancer de telles catégories ? Quelle relation s'institue entre le droit national et le droit international ? A moins qu'il faille désormais simplement d'un droit mondial ? Le « marché » est-il devenu le paradigme de toute économie ? Forme-t-il désormais avec le droit qui lui correspond le recto et le verso d'une même rationalité enfin advenue ? Assiste-t-on à l'expansion universelle d'une rationalité qui nous est foncièrement commune ? Ou à une occidentalisation universelle ? Se dirige-t-on, entre la tyrannie des juges et le despotisme des experts, vers un droit sans État ou vers un État-monde ? Comment se conçoit la communauté politique à l'échelle mondiale ? Face aux questions ultimes posées à l'espèce humaine par la perspective du désastre écologique et celle de la modification de sa nature biologique, les catégories classiques de la philosophie politique ont-elles encore quelque prise ?

Chaque séance commencera par une session d'une heure, consacrée à la présentation, par un jeune chercheur, d'un texte classique ou contemporain sur le sujet (Locke, Rousseau, Kant, H. Arendt, C. Schmitt, Habermas, etc.), ou de sa propre recherche. Les candidats sont priés de prendre contact :

j.bidet@wanadoo.fr.

La seconde session, de deux heures, donnera lieu aux interventions de chercheurs et auteurs actifs dans ces domaines, philosophes surtout, mais aussi économistes, juristes ou historiens. Etienne Balibar et Gérard Duménil ont déjà donné leur accord. Des réponses sont notamment attendues de Toni Negri, Serge Latouche, Etienne Tassin, Daniel Bensaïd, Mahmoud Mohammed Salah.

On trouvera sur le site <http://perso.wanadoo.fr/jacques.bidet/> une bibliographie et diverses

précisions, notamment sur les intervenants ultérieurs.

Ce séminaire se situe dans le contexte de la préparation du *Congrès Marx International V*, qui aura lieu à Paris-X en octobre 2007 : *Altermondialisme – Anticapitalisme, Pour une cosmopolitique alternative*.

Didier DELEULE

Interventions sous forme d'exposés (suivis de reprises et de discussion générale) des « doctorants » et des « habilitants » travaillant sous la direction de D. Deleule et faisant le point sur l'état de leurs recherches. Il va de soi que ce séminaire est ouvert à toute personne intéressée par le programme qui est affiché dès la fin septembre. En particulier, aux étudiants du Master II.

François LARUELLE "Les sciences génériques et la philosophie"

Collège International de Philosophie, les Vendredis 14 et 28 novembre, et les 5 et 12 décembre de 11h 30 à 20h 30 salle JA0 pour le premier semestre.

Bibliographie

F. Laruelle, *Principes de la non-philosophie* (PUF, Epiméthée)

La Lutte et l'Utopie à la fin des temps philosophiques (Kimé)

La charte des examens

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

1/ LES ENSEIGNANTS

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

2/ LES ETUDIANTS

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

- 1) L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.
- 2) Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat...) individuelles et les communique aux UFR.

Dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements, les problèmes particuliers devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une commission réunissant, sous la présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.

- 3) L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.

- 4) L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.

5) Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.

6) L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.

7) Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.

8) La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consignés au procès verbal de l'épreuve.

9) L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

3/ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :

- en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve,
- en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu,
- en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés,
- en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger,
- en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve,
- en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.

4/ LES ÉPREUVES

Les partiels et les examens terminaux (Les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant ; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

1) Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.

2) Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.

3) Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.

- 4) L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.
- 5) Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.
- 6) L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité ; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.
- 7) A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymes. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.
- 8) Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

5/ LES JURYS

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes ; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

- 1) Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.
- 2) Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

6/ LES FRAUDES

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée.

L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves.

Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions.

Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés ; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.

La délivrance de votre diplôme

TRES IMPORTANT :
Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites

la demande expresse.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au :

Service des diplômes
Bâtiment A - 2^{ème} étage

Horaires d'accueil :
du lundi au vendredi de
9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
(fermé le mardi après-midi et tous les
après-midi du 1^{er} février au 31 mai).

- Droit - Economie - Gestion - AES
A 205 (01 40 97 56 81)
 A 206 (01 40 97 76 10 ou 76 30)
- Lettres - Langues - Sciences Humaines et
sociale
A 208 (01 40 97 74 08)
A 209 (01 40 97 74 09)
A 210 (01 40 97 56 82)

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement :

- une enveloppe format 23x32 portant vos noms et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception.
- tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris X, etc...).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. **Comptez trois mois** à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris X, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

VOUS POUVEZ AUSSI DEMANDER AU SERVICE DES DIPLOMES :

- Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (Fournir une enveloppe affranchie ,tarif d'un recommandé) : elle vous est délivrée sous huit jours.
- Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.